



HAL
open science

Dynamiques (inter)médiatiques et Technologies Numériques de l'Information et de la Communication dans les démocraties africaines

Idé Hamani, Séverine Equoy hutin

► To cite this version:

Idé Hamani, Séverine Equoy hutin. Dynamiques (inter)médiatiques et Technologies Numériques de l'Information et de la Communication dans les démocraties africaines. *Communication [Information Médias Théories]* : revue québécoise des recherches et des pratiques en communication et information, 2018, vol. 35/2, 10.4000/communication.8765 . hal-02189089

HAL Id: hal-02189089

<https://hal.science/hal-02189089v1>

Submitted on 19 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Dynamiques (inter)médiatiques et Technologies Numériques de l'Information et de la Communication dans les démocraties africaines

Traces et degrés de mobilisation sur les réseaux sociaux numériques au Niger en période électorale (2016)

Idé Hamani et Séverine Equoy Hutin



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/communication/8765>

DOI : 10.4000/communication.8765

ISBN : 978-2-921383-86-8

ISSN : 1920-7344

Éditeur

Université Laval

Ce document vous est offert par Centre national de la recherche scientifique (CNRS)



Référence électronique

Idé Hamani et Séverine Equoy Hutin, « Dynamiques (inter)médiatiques et Technologies Numériques de l'Information et de la Communication dans les démocraties africaines », *Communication* [En ligne], vol. 35/2 | 2018, mis en ligne le 07 décembre 2018, consulté le 19 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/communication/8765> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/communication.8765>

Ce document a été généré automatiquement le 19 janvier 2021.



Les contenus de la revue *Communication* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Dynamiques (inter)médiatiques et Technologies Numériques de l'Information et de la Communication dans les démocraties africaines

Traces et degrés de mobilisation sur les réseaux sociaux numériques au Niger en période électorale (2016)

Idé Hamani et Séverine Equoy Hutin

- 1 Dans les pays en voie de développement, les médias traditionnels constituent des outils privilégiés d'information et de propagande politique (Tudesq, 2002 ; Livingstone et Lunt, 1994 ; Lochard, 1994). Même si leur place et l'attitude des publics à leur égard ont beaucoup évolué vers une forme de méfiance, voire de défiance, ils représentent toujours des acteurs privilégiés de l'« âge de l'information » (Castells, 2000). Qu'on adopte une vision optimiste, fataliste ou relativiste, on ne peut aujourd'hui nier que les technologies numériques de l'information et de la communication (TNIC) sont des instruments de transformation des relations sociales qui bousculent la nature des liens entre acteurs et structures politiques, si bien qu'elles mettent en question les modalités de leurs appropriations et l'effet de leur usage sur les « façons de penser », les « façons de parler » et les « façons d'agir », et plus globalement sur les cultures et les comportements sociaux.
- 2 L'avènement des TNIC, les bouleversements qu'elles occasionnent et le développement de leurs usages nécessitent de s'interroger globalement sur « les conséquences des nouvelles pratiques communicationnelles, sur les conditions de partage des savoirs et sur l'incidence des technologies dites nouvelles sur le bien-être social » (Kiyindou, 2016 : 68).
- 3 La présente contribution propose de montrer en quoi les usages des TNIC, en l'occurrence l'appropriation des réseaux sociaux numériques (Cardon, 2011) rendus accessibles grâce au développement du téléphone mobile en Afrique, participent d'une dynamique et contribuent à la mise en visibilité de formes d'expression citoyenne dans le contexte de la

construction de la démocratie au Niger. Dans une perspective communicationnelle, nous souhaitons étudier la manière dont des internautes s'approprient cet espace public virtuel et s'engagent dans le débat démocratique. Nous proposons d'observer comment les dispositifs médiatiques participatifs (Dacheux et Rouquette, 2013 ; Denouël, Granjon et Aubert, 2014) élargissent le périmètre du débat en les appréhendant dans le champ d'un questionnement autour des « mobilisations numériques » (Granjon, 2017).

- 4 Afin d'interroger les « modes de participation à l'action collective » (*ibid.*: 15), observables sur les réseaux sociaux numériques au Niger au regard des enjeux sociopolitiques qu'elles ils recouvrent, nous nous appuyons sur des observations de terrain et proposons une analyse intermédiatique des publications recueillies sur Facebook, dans le contexte de l'élection présidentielle de 2016. Précisons d'emblée que c'est non pas l'événement politique ni la communication politique des candidats qui nous intéressent, mais le contexte électoral en tant qu'il est propice à une mobilisation et à des « expressions citoyennes autonomes » (Denouël, Granjon et Aubert, *op. cit.* ; Granjon *et al.*, 2014) qui se traduisent par des revendications diverses et des pics d'utilisation des réseaux sociaux. En effet, les échéances électorales induisent une exacerbation des tensions et de la conflictualité sociale : la parole citoyenne souvent refoulée s'exprime, libère un « répertoire d'actions » (Kaase, 2009) selon des modalités diverses. Cela est d'autant plus vrai dans les pays où la voix du peuple a longtemps été réprimée et où la démocratie est récente et fragile. Les productions citoyennes procèdent d'un « double motif qui relève à la fois d'un sens de la réalité relevant de l'intérêt public [et d'un] processus identitaire de soi » (Granjon, 2014 : 59) : nous proposons de contribuer à un questionnement sur les formes de participation en ligne en observant et en analysant les contenus publiés sur le réseau social Facebook dans ce contexte. Nous considérons, à la suite de Laurence Allard, que

les technologies d'expression individuelle et de communication sociale confèrent une capacité d'agir, donne[nt] un certain pouvoir et [qu']en cela elles répondent à un besoin profond : celui de s'exprimer, dire ce que l'on pense comme manifestation authentique de ce que l'on imagine ou désire être (2009 : 68).

- 5 Nous postulons que l'analyse des discours publicisés sur le réseau social donne à voir et construit des formes de participation qu'il est nécessaire de rapporter aux spécificités des dispositifs médiatiques, du contexte sociopolitique et de leur mise en relation.
- 6 Dans un premier temps, nous situerons notre propos dans le champ d'interrogation sur les mobilisations numériques et évoquerons le contexte nigérien au regard du développement des TNIC. Dans un deuxième temps, nous présenterons les modalités de constitution du corpus mobilisé pour l'analyse et la méthodologie adoptée. Enfin, nous nous intéresserons plus particulièrement aux dynamiques intermédiatiques qui ont traversé le contexte électoral de 2016 au Niger à partir de deux études de cas.

La question des mobilisations numériques et du développement des TNIC dans le contexte nigérien

Mobilisations numériques, engagements citoyens

Notre travail s'inscrit dans un questionnement plus large qui concerne les mobilisations citoyennes à l'ère des TNIC : les questions de l'engagement, de la participation et de la mobilisation ont fait l'objet de travaux qui ont montré que la conflictualité sociale et l'action collective s'actualise[nt] en effet dans des formes

d'agir pour le moins variées dont certaines sont assurément en lien avec ces médiations (ce par quoi il faut passer) médiatiques et technologiques qui organisent matériellement la diffusion, la mise en visibilité/publicité et la discussion de productions symboliques (informations, savoirs, idéologies) (Granjon, 2017 : 13).

7 Les luttes comme les conflits sociaux mobilisent une matérialité médiatique plurielle dont la combinaison répond aux spécificités du contexte socio-historico-technologique. L'informatique connectée est aujourd'hui un outil de mobilisation et un « terrain d'action » (*ibid.* : 90) dont l'appropriation donne lieu à des usages variés, à de « nouveaux modes de participation à l'action collective » (*ibid.* : 15), à un élargissement du « spectre des participants aux dynamiques protestataires » (*ibid.*) en relation ou en dehors de structures d'appui (organisations, syndicats...). Les réseaux sociaux jouent un rôle particulier : en effet, accessibles depuis des supports de communication personnels (téléphone intelligent), faciles d'appropriation (Stenger et Coutant, 2015), ils permettent « — à la manière de ce que font les journalistes reporters d'images —, à un individu seul d'assurer production et diffusion de contenus dans des délais extrêmement courts, voire instantanément (Facebook, Twitter, Périoscope, etc.) » (*ibid.* : 89). Les individus deviennent des médiateurs et entrent dans un système de relations complexes avec les professionnels de l'information, si bien que la frontière de la professionnalisation devient parfois difficilement saisissable. Sous cet angle, c'est la question de la relation aux « systèmes experts » dont font partie les médias qui se pose dans un contexte global de perte de confiance (Giddens, 1994).

8 Il s'agit de s'interroger notamment sur la manière dont

la reconfiguration de l'écosystème médiatique (presse, audiovisuel, réseaux), l'émergence d'outils numériques de formalisation de l'opinion publique participent de l'évolution des formes de démocratie, et notamment de celles qui traversent la conflictualité sociale et ses communautés d'action (Granjon, 2017 : 118-119).

9 Nous partageons la thèse selon laquelle ces productions symboliques ordinaires mettent en visibilité des capacités et produisent de l'agir dans une tension entre l'engagement citoyen et la production de soi : dans une perspective sociodiscursive, Julie Denouël (2014 : 67-68) a souligné l'intrication entre la production de contenus, production de soi et production de publics, à laquelle il faut ajouter la dimension émotionnelle et sensible. La question des pratiques expressives est intimement liée à celle de l'identité et de la reconnaissance (Honneth, 2000) : Laurence Allard et Olivier Blondeau (2007) ont largement insisté sur les activités créatives comme participant de la constitution de publics et de la construction de la singularité à l'échelle de l'individu. C'est précisément cette question de la production de contenus articulés à la construction identitaire à la fois individuelle et collective qui traverse notre démarche. L'engagement participatif entendu comme « un processus de négociation d'une nouvelle définition de soi » (Aubert, 2014 : 135) serait susceptible de trouver dans les potentialités du Web 2.0 et les caractéristiques des dispositifs socionumériques des leviers propices à l'exercice d'une autre citoyenneté, notion dont Fabien Granjon souligne la polymorphie :

La « citoyenneté » est à l'évidence une notion polymorphe censée décrire à la fois une communauté d'individus rassemblés par leur intérêt pour la vie de la cité et l'intérêt général, mais tenant également aux conventions, aux droits, aux devoirs, aux valeurs, ou encore aux actes de ces personnes faisant communauté (polis). La citoyenneté désigne en effet, aussi, un ensemble de faits sociaux qui se constituent en rapport à la chose politique, à la démocratie, et au nombre desquels on trouve des nécessités, comme celle de s'informer, de débattre, de critiquer, de juger, de voter ou encore de s'engager dans l'action collective (2017 : 76).

- 10 Le recours aux réseaux sociaux fait aujourd'hui partie du « répertoire d'actions collectives » (Tilly, 1986 repris par Granjon, 2017 : 81 ; Tilly, 2017 : 82) que peuvent s'approprier les populations pour rendre publiques leurs contestations : par exemple les espaces de discussion ouverts, l'organisation en fil d'actualité, le service de messagerie instantanée, le « journal » des profils, les outils de partage et les *like* (voir la description de Facebook par Bibié-Emerit, 2015) du site de réseau social Facebook participent de l'évolution et de la diversification de ces répertoires d'actions (Granjon, 2017 : 85). Ils contribuent également à l'émergence de sociabilités singulières et du sentiment d'appartenance ainsi qu'au renforcement d'une conscience partagée communautaire.

Éléments de contexte

L'Afrique de plus en plus connectée...

- 11 Un article paru sur le site de la radio RFI Afrique en janvier 2017 montre qu'en 2016, le nombre d'utilisateurs des réseaux sociaux connaît un essor important¹ : d'après l'étude menée par le cabinet tunisien Medianet, 146,6 millions d'internautes africains possèdent un compte Facebook. La citoyenneté numérique semble se concrétiser en Afrique, comme le soulignent les résultats d'une étude commandée par l'agence française de coopération médias (CFI) menée dans sept pays (Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Bénin, Ghana, République démocratique du Congo et Madagascar)². Il n'en reste pas moins qu'il demeure de grandes inégalités entre les pays. C'est ce que s'attache à montrer Gado Alzouma (2008 : 27) : l'Afrique reste le continent le moins doté en ordinateurs et le Niger par exemple ne comptait en 2007 que 6,33 % d'abonnés au téléphone mobile, 0,07 % d'ordinateurs pour 100 habitants en 2005, 0,17 % de téléphones fixes pour 100 habitants en 2005 et 0,28 % d'utilisateurs d'Internet en 2006. Si le taux de pénétration du téléphone portable croît incontestablement, il ne signifie pas pour autant que les populations en maîtrisent l'utilisation. Il ne dit rien non plus des modalités d'appropriation et des usages observables dans les territoires.
- 12 Face à l'expansion des TNIC en Afrique se pose donc la question de leur appropriation par les populations africaines. Alzouma s'interroge sur la profondeur de ces transformations : au-delà de l'adoption et même de « l'appropriation » de ces objets (c'est-à-dire de leur intégration à la vie quotidienne), les Africains sont-ils demeurés des récepteurs passifs de technologies découvertes et fabriquées ailleurs ou bien ont-ils été capables de devenir à leur tour producteurs, y compris de sens (sur Internet par exemple) ? (ibid. : 6)
- 13 André-Jean Tudesq (1994) relève qu'au-delà de faire entrer les pays africains dans la mondialisation, le transfert des TIC accentue la dépendance du continent aux pays industrialisés fournisseurs d'équipements. Ces nouvelles pratiques provoquent des bouleversements, car elles correspondent au modèle culturel des pays d'origine : elles peuvent être source de difficultés et conduire par exemple à la perte de contrôle des territoires par les États (Dufau-Rossi, 1998) ou à la destruction des cultures et des identités locales (Kiyindou, *op. cit.* : 207). Dès lors, comment les TNIC et les réseaux sociaux numériques peuvent-ils dans un contexte déjà plurimédiatique participer à une reconfiguration du paysage politique en faveur d'une nouvelle gouvernance démocratique ?
- 14 La consommation d'information est aujourd'hui plurielle, multimédia, et il est

nécessairement erroné d'attribuer des effets socio-politiques à un média en particulier, tout autant que d'esquisser la moindre démonstration quant à l'existence d'une influence directe des dispositifs médiatiques, fussent-ils numériques, sur la conscience et la mobilisation des individus (Granjon, 2017 : 80).

- 15 Aussi, sans verser dans une forme d'utopie ou d'idéalisme technologique, nous faisons l'hypothèse que l'équipement récent de la population nigérienne en TNIC crée les conditions d'émergence d'un « nouveau territoire symbolique » (*ibid.* : 127) qui s'ajoute au « répertoire des "places" où s'actualise l'usage public des opinions privées » (*id.*). Nous postulons que ce nouveau territoire reconfigure les pratiques médiatiques, la porosité des frontières entre les médias, les modalités de la mise en visibilité d'une prise de conscience et d'une mobilisation inédite dans l'histoire du Niger et engendre une nouvelle dynamique au service du changement social (Misse, 2009) dans les pays en voie de développement.

Contextes d'usage des TNIC et des réseaux sociaux au Niger

- 16 Annie Chéneau-Loquay relève que « [p]ersonne ne nie plus l'utilité d'Internet et du téléphone en Afrique, même si les problèmes de base — approvisionnement en eau, énergie et alimentation — ne sont toujours pas résolus » (2010 : 95). L'arrivée du téléphone mobile au Niger a d'abord facilité le travail des journalistes de la presse qui, faute de siège local pour la plupart des journaux, ont commencé par indiquer sur le journal le numéro de portable de leur directeur de publication par lequel les correspondants sont invités à passer les appels (Abba, 2009 : 109). L'adoption des TNIC, en l'occurrence du téléphone mobile, est étroitement liée aux besoins des populations : « [...] les gens modèlent la technologie pour l'ajuster à leurs besoins propres » (Castells, 1998 : 411). Au fil du temps, l'usage du téléphone mobile s'est répandu et la population nigérienne se l'est approprié afin de maintenir le lien social (obtenir des nouvelles de leurs proches). Comme partout dans le monde, les bouleversements technologiques récents incitent les opérateurs de téléphonie mobile, notamment Orange Niger, Moov Niger et Airtel Niger, à proposer des forfaits permettant aux populations d'accéder au Web 2.0. Aujourd'hui, on constate une augmentation du taux d'équipement de la population et du nombre d'appareils téléphoniques, d'ordinateurs portables, de tablettes couverts par le réseau 3G. Le téléphone portable est le plus utilisé. Selon l'Institut national de la statistique du Niger (INS, 2016), son utilisation connaît un accroissement à l'échelle nationale (43 % en 2011, 56,5 % en 2014). Cette augmentation peut s'expliquer d'une part par l'élargissement des zones de couverture des compagnies de téléphonie mobile, mais aussi par le faible coût des appareils de fabrication chinoise qui inondent le marché local (Allard, 2009 ; Damome, 2018, à paraître). D'autre part, elle s'explique par la progression des taux de scolarisation et d'alphabétisation.
- 17 De manière générale, « l'influence des environnements digitaux s'étend sans doute à l'ensemble des aspects de la vie sociale, dans le domaine privé aussi bien que public, dans les contextes professionnels autant qu'institutionnels » (Burger, Thornborrow et Fitzgerald, 2017 : 10). En effet, le téléphone mobile et Internet deviennent indispensables pour les populations : ils occupent une fonction de lien social et confèrent une ouverture instantanée sur l'international (Kiyindou, 2010 ; Stenger et Coutant, 2011). Au Niger comme ailleurs en Afrique, les usagers du téléphone mobile ne disposent pas d'abonnement mensuel leur permettant de faire des appels au quotidien et encore moins

de rester connectés au réseau Internet. Les travaux d'Allard sur les usages du téléphone portable au Sénégal mettent en perspective les pratiques quotidiennes dans ce pays :

Mis à part les classes moyennes et aisées, qui peuvent se payer des forfaits téléphoniques, les utilisateurs achètent soit des cartes de rechargements dans les boutiques ou aux petits vendeurs soit se rendent à la « boutique » du coin, sorte d'épicerie qui vend de tout, pour acheter des minutes de communication³ (2009).

- 18 La recharge est convertible en méga-octet, ce qui permet l'accès au réseau. Pour contourner le coût des consommations — qui reste onéreux au regard du niveau de vie des Nigériens — et pour disposer d'une couverture réseau constante, la population s'équipe de téléphones comportant parfois deux, voire quatre cartes SIM (Balima, 2015 : 136) émanant d'opérateurs différents.
- 19 Que l'on parle de « fracture » (Alzouma, 2008) ou de « fossé » (Bigot, 2002) numérique, constat est fait d'un manque ou d'une insuffisance de couverture de réseau téléphonique et d'Internet de toute une partie de la société. Au Niger, la répartition du téléphone mobile est inégale entre les zones urbaines et les zones rurales (Bernard, 2005). Contrairement au milieu urbain où le taux d'utilisation d'Internet est passé de 9 % en 2011 à 13 % en 2014, ce taux reste inférieur à un demi-point de pourcentage entre 2011 (0,1 %) et 2014 (0,4 %) dans les milieux ruraux (INS, 2016). Malgré le manque de moyens et les difficultés d'accès aux réseaux électriques, les populations rurales rusent pour acquérir un téléphone. Pour les mettre en recharge, elles ont recours à des groupes électrogènes et parfois aux panneaux solaires. Auparavant, les téléphones étaient envoyés en ville ou bien des chargements astucieux étaient mis en œuvre (branchement sur piles). De plus, les réparations de téléphones en panne se font sur place par des « bricoleurs » moyennant un prix dérisoire. Pour combattre le manque d'équipement électrique et permettre aux populations d'avoir accès aux TIC, l'association française La Poulie mène des actions humanitaires au profit des populations rurales du Niger. Dans la zone du parc du W⁴, elle a mis en place « la brouette mobile » qui transporte des panneaux solaires dans les villages afin de permettre aux populations d'alimenter leurs appareils électroniques. Électricité sans frontières installe, quant à elle, des panneaux photovoltaïques au Niger, au Burkina Faso et au Mali. Elle distribue des clés USB contenant des données éducatives pour inciter les ruraux à s'instruire, mais aussi à rester connectés avec le reste du monde (Cheneau-Loquay, 2004).
- 20 Les usages du téléphone et l'accès aux réseaux sociaux jouent ainsi un rôle essentiel dans l'engagement de la population dans la vie sociale et politique de son pays⁵. Dans un billet, un jeune blogueur nigérien met en avant l'idée que c'est grâce aux réseaux sociaux que les populations sont parvenues à mettre fin à des régimes répressifs en Afrique : « De la Tunisie, en passant par l'Égypte ou le Burkina Faso, les réseaux sociaux ont largement contribué à rassembler les citoyens et à faire partir les dictateurs. La démocratie était là, à portée de clics⁶. » Au-delà d'être des dispositifs de mobilisation, les réseaux sociaux permettent également aux citoyens nigériens, notamment la jeunesse, d'exprimer des opinions qu'il serait difficile de dire en présence d'autrui, ou qu'il ne serait pas permis d'exprimer dans certains contextes : par exemple, selon l'usage et les traditions, il n'est pas autorisé de contredire les personnes âgées. Malgré cet engouement manifeste pour les réseaux sociaux, force est de constater qu'avec un faible taux de couverture nationale en électricité (16,2 % en 2016)⁷, l'accès aux TIC au Niger, notamment dans les zones rurales, reste limité. Selon Internet World Statistics, en décembre 2017, le Niger compte 440 000 abonnés à Facebook — sur près de 22 millions d'habitants (soit 4,3 % de la

population)⁸ —, essentiellement localisés dans les grandes villes. Lorsqu'ils en ont la possibilité, les populations rurales recourent plutôt au réseau social WhatsApp : celui-ci est moins coûteux en ce qui a trait à la connexion, il est facile d'accès, car l'inscription se fait avec le numéro de téléphone et, surtout, il est prévu pour faciliter les échanges oraux dans les langues locales, ce qui permet aux ruraux, le plus souvent non francophones, d'échanger sur la plateforme : « [...] ses fonctionnalités d'échange en audio ou en visio conviennent parfaitement à leurs besoins : le dispositif facilite et participe à la sauvegarde de leurs relations sociales à distance » (Sakho Jimbira et Cissé, 2018 : 182).

- 21 Cette question de la pluralité des langues et des dialectes auxquels recourent les populations a conduit les opérateurs de téléphonie mobile à mettre à disposition des banques de données et des espaces interactifs numériques (Merra, 2013) en langues africaines. Par exemple, en 2014, l'opérateur téléphonique Orange Niger a mis en place le portail vocal *labaroun Kassoua*⁹, en langue haoussa. Initialement, il s'agit d'une émission radiophonique de chroniques hebdomadaires diffusée dans plusieurs langues parlées au Niger (français, haoussa et zarma) par la radio nationale, la Voix du Sahel, et relayée par ses antennes régionales. Cette émission a pour vocation d'informer les populations rurales de la variation des prix des denrées alimentaires et du bétail selon les marchés ruraux. Une autre initiative, cette fois de la part d'un Malien, a vu le jour en mars 2017 : celui-ci a mis au point le premier réseau social africain, LENALI, exclusivement vocal et plurilingue. Cette application permet aux Africains, notamment à ceux qui ne savent ni lire ni écrire, de s'exprimer dans leurs langues¹⁰.

Le corpus et la méthodologie de l'analyse

Préambule sur la constitution d'un corpus numérique

- 22 La constitution d'un corpus numérique sur les réseaux sociaux et de manière générale d'un « corpus numérique natif » (Paveau, 2017/2006) met le chercheur devant plusieurs difficultés liées notamment à la quantité, à l'augmentabilité-innombrabilité et à l'hypertextualité, qui est un trait structurel des discours numériques. La frontiérisation d'un corpus numérique n'a rien d'évident et il ne faut pas « mésestimer les difficultés liées à l'hétérogénéité des dispositifs, leur porosité ou leur instabilité » (Barats, 2017 : 112). Le rythme du Web de flux, l'immédiateté et le renouvellement permanent interrogent les manières de « concilier la temporalité de ces nouveaux dispositifs avec celle d'un travail borné par les impératifs d'une recherche scientifique » (Ertzscheid, Gallezot et Simonnot, 2017/2013 : 59). Le bornage, le tri et la sélection de « traces » n'échappent certes pas à la subjectivité — voire à l'engagement — du chercheur, mais ces étapes sont aussi liées à la problématique et aux hypothèses de la recherche : les observables dépendent d'« opérations d'extraction, d'annotation et de réagencement auxquelles elles sont soumises » (Merzeau, 2009 : 26) et il faut veiller à ne pas « aliéner » (Latzko-Toth et Proulx, 2017 : 48) le corpus en restant « au fait du cadre dans lequel les acteurs s'expriment » (*id.*). Travailler sur un corpus numérique natif pose également la question de la représentativité — nécessaire ou non — de la population étudiée (Poudat *et al.*, 2017 : 21 ; Aubert, *op. cit.* : 128) et sélectionnée dans un univers discursif très mobile qui nécessite par exemple un travail de veille régulier. En outre, il n'est pas toujours aisé d'obtenir des informations sur l'identité sociologique (nationalité, âge, niveau d'études, localisation) des internautes « participants ». Le chercheur doit se fier à « l'identité

déclarative¹¹ » (Georges, 2009) et croire sur écran les informations que l'internaute a lui-même données, voire opérer des recherches complémentaires. Dans certains cas, le chercheur peut aussi compter sur sa connaissance personnelle du contexte et du terrain pour compléter les données. La nationalité et la connaissance fine du terrain de l'un des deux auteurs de cette contribution sont ici précieuses : elle a permis d'effectuer des séjours réguliers, de procéder à des observations in situ, de conduire des entretiens complémentaires avec les acteurs de terrain au sein de la population et de la communication des journalistes afin d'asseoir l'analyse sur des données empiriques.

Modalités de constitution d'un corpus mobile

- 23 Les périodes électorales sont particulièrement propices à la participation et à la mobilisation (Greffet, Wojcik et Blanchard, 2014). Cela est d'autant plus vrai dans les pays où la démocratie est naissante et où la liberté d'expression demeure une quête quotidienne, comme l'a souligné Granjon : « [...] le rôle des TNIC n'est jamais aussi probant qu'au sein des sociétés où les marges de liberté (d'expression) et d'initiative des personnes isolées et des groupes organisés sont moindres » (2017 : 130).
- 24 Le 21 février et le 20 mars 2016, le peuple nigérien a été amené à élire un président de la République parmi 15 candidats. Deux candidats ont particulièrement attiré l'attention des médias : le président sortant, Mahamadou Issoufou, candidat à sa succession, et Hama Amadou, son principal opposant. C'est la première fois que les Nigériens, habitants dans le pays ou exilés, ont pu participer numériquement à un événement politique de cette envergure par les réseaux sociaux. Nous avons donc choisi de nous intéresser aux modes d'appropriation du réseau social Facebook autour de cet événement.
- 25 Le choix de déterminer un empan temporel pour baliser un corpus ne va pas toujours de soi : nous avons d'abord procédé à une veille régulière sur la période du 30 janvier 2016, date du lancement officiel de la campagne présidentielle du premier tour, au 10 avril 2016, la proclamation des résultats du deuxième tour par la Cour constitutionnelle le 30 mars 2016 ayant donné un nouveau point de départ de contestation populaire. À partir du 30 janvier, la plupart des candidats et leurs équipes de campagne ont renforcé leur présence physique dans le pays : la population a notamment commencé à dénoncer des pratiques d'achat de conscience et de manipulation, d'injustice due aux arrestations arbitraires d'opposants, mais aussi à spéculer sur le nom du futur président. Toutefois, il faut préciser que l'observation des relations intermédiatiques et de la circulation des discours peut conduire à faire éclater le bornage initial, les discours renvoyant à d'autres discours produits « avant, ailleurs, indépendamment », pour reprendre la célèbre formule de Michel Pêcheux. C'est notamment ce qui explique la présence de publications initialement « hors corpus » dans l'étude qui va suivre.
- 26 Le choix de sélectionner ou non tel ou tel « internaute » ne va pas non plus de soi. Il peut s'opérer sur la base d'un degré de présence et de participation (régularité, abondance de publications) ou d'un « critère d'influence » (Longhi, 2017 : 43) en ciblant des périodes ou des événements et en procédant par exemple à un suivi de profils (Ertzscheid, Gallezot et Simonnot, *op. cit.* : 76-77) particuliers. Toutefois, ces critères ne garantissent pas le degré réel d'influence, au demeurant très difficilement mesurable. Ils ne garantissent pas non plus de ne pas « passer à côté » d'une forme d'appropriation inédite et atypique. Nous avons donc particulièrement ciblé les profils d'internautes les plus actifs sur le sujet de la présidentielle dans la période considérée en tenant compte des indicateurs disponibles

sur le site, c'est-à-dire le nombre d'abonnés, les *like*, le nombre de partages et leur popularité, qui tient également à leur médiatisation par les journaux, les télévisions ou les radios locales. L'une des hypothèses sous-jacentes de cet article est qu'il existe une relation entre la créativité siconumérique et le degré d'influence des activistes.

- 27 Nous avons ainsi conduit une observation passive, sans engagement direct dans le cours des interactions, et sélectionné un corpus initial de 45 publications publiées sur 9 profils de cyberactivistes (Abdoulaye Diallo, dit « Pedro », Ali Tera, Tarka Fadama, Baba Alpha, Fati Rosaline, Abdou Pagoui, Idrissa Hamidou, Aïcha Macky et Kadidja Abdoulaye) ayant suscité les polémiques les plus suivies pendant la période considérée sur le réseau social¹². Les publications ont été récoltées sur leurs propres profils et dans des groupes d'amis (Forsé, 2008) parfois dédiés à des communautés comme la diaspora ou les étudiants (par exemple le groupe 15 000 Nigériens sur Facebook). Nous avons régulièrement effectué des captures d'écran des publications des profils suivis ainsi que des réactions des membres de la communauté. Ce corpus *ad hoc* n'a pas prétention à l'exhaustivité ni à la représentativité statistique de telle ou telle idéologie ni de tel ou tel parti politique, même si les productions retenues traduisent plus ou moins implicitement à travers le discours un positionnement idéologique, une appartenance/non-appartenance politique (Dakhli, 2017 : 115) ou un soutien à telle ou telle personnalité politique ou médiatique.

Méthodologie de l'analyse

- 28 Le principe louable sur lequel se fondent initialement les TIC est celui de combattre les inégalités d'accès à l'information et aux moyens de communication (Touati, 2008). Au regard de l'ampleur indéniable du phénomène à l'échelle mondiale et à l'échelle d'un continent en voie de développement, les chercheurs qui s'y intéressent adoptent une position tantôt optimiste (Bonjawo, 2002), tantôt pessimiste (Hong, 2014 ; Breton, 2000). Comme l'ont souligné Francis Jauréguiberry et Serge Proulx, « c'est sans conteste la vision optimiste des impacts des technologies sur le social qui a dominé pendant plus de vingt ans, en Europe, en Amérique et au Japon » (2011 : 12). Plutôt que d'adopter l'une ou l'autre de ces positions ou de vouloir statuer en faveur de l'une d'elles, plutôt que de verser dans les déterminismes – social/technique –, nous préférons appréhender notre problématique sous l'angle des discours circulants, des formes et des relations intermédiatiques : l'intermédiatité (Müller, 2000 ; Bolter et Grusin, 2000 ; Marion, 1997) peut être considérée comme une méthode d'analyse qui porte sur les transferts médiatiques. Éric Méchoulan insiste sur le fait que l'usage de la notion permet de modifier « la compréhension même de ce qu'est un média » (2017a : 22). Il ajoute qu'en
- mettant l'accent de manière significative sur les relations, avec le préfixe “inter”, elle [cette notion] permet de saisir qu'un média n'existe jamais seul et qu'il n'apparaît même jamais sans les échanges, les reprises, les déplacements des modes de techniques et des usages sociaux d'autres médias (ibid. : 22-23).
- 29 Ces interactions entre médias disent quelque chose de nos activités sociales, du collectif et de l'histoire culturelle et sociale d'un pays, d'un continent et de tout un monde.
- 30 À partir d'une analyse qui prend en compte la spécificité des formes, des discours, leur matérialité et leur circulation intermédiatique, c'est tout « un cadre de travail sur la circulation des formes culturelles, entendues comme des objets concrets porteurs de leur propre médialité » (Bonaccorsi et Flon, 2014 : 9), qui s'esquisse et qui permet d'appréhender la rencontre entre des médiativités (Marion, *op. cit.* : 80 ; Groensteen, 2005)

¹³ singulières et des objets « médiagéniques¹⁴ ». En l'occurrence, c'est la relation entre un objet (ici une élection présidentielle), des médias (entendus sur le double plan technique et social) et des hommes qui nous intéresse. Et il faut prendre acte de la grande complexité des environnements numériques et de l'évolution constante des relations que ces environnements entretiennent avec les médias traditionnels (Burger, Thornborrow et Fitzgerald, 2017 : 11).

Les dynamiques intermédiatiques et le répertoire d'actions autour de la campagne présidentielle nigérienne de 2016 : deux études de cas

- 31 La connexion à Internet à partir du téléphone portable devient l'une des conditions de possibilité pour la mise en visibilité de soi, la constitution d'un contre-espace public (Granjon, 2014) de débat qui repose sur la capacité des individus à s'approprier des dispositifs sociotechniques. Nous postulons que l'analyse des modalités de circulation des discours mettant en relation les médias « traditionnels » et les médias numériques permet d'approcher des phénomènes d'intermédialité qui sont liés à des répertoires d'actions en renouvellement. Face à la masse d'informations et de discours disponibles, nous avons choisi de nous attarder sur deux « affaires » qui ont particulièrement animé les sphères médiatiques pendant la période électorale. Dans les deux cas, nous avons pris pour point de départ une photographie détournée publiée sur le réseau Facebook. En effet, les deux principaux prétendants à la présidence de la République nigérienne (Mahamadou Issoufou et Hama Amadou) ont fait l'objet de nombreuses pratiques de détournement photographique. Ces pratiques ne sont pas nées avec les réseaux sociaux. Mais elles se sont multipliées et sont devenues pleinement constitutives de ces sites de sorte que « [l']humour, le détournement, la parodie et le remix constituent désormais autant de manières de propulser des messages à fort potentiel de visibilité, dont les visées sont d'alerter et d'agir sur les représentations dominantes » (Granjon, 2017 : 150).

Quand le président Mahamadou Issoufou est Charlie

- 32 Le 20 février 2016, veille du premier tour du scrutin, Idrissa Hamidou Seydou¹⁵, fervent défenseur d'Hama Amadou, publie une photographie détournée (capture d'écran 1) montrant le chef d'État, candidat à sa succession, et deux de ses ministres transportant l'opposant Hama Amadou, assis royalement dans un fauteuil à porteurs. Il se trouve que cette photographie a été générée à partir d'une photographie disponible dans le catalogue de l'application mobile téléchargeable sur Android, Cut Paste Photo¹⁶, qui permet de découper finement des parties d'une photo pour les apposer sur une autre.

Capture d'écran 1. L'opposant Hama Amadou transporté par le président Mahamadou Issoufou (en tête) et ses ministres



FACEBOOK, PUBLICATION D'IDRISSA HAMIDOU, 20 FÉVRIER 2016.

- 33 Sur le front du président de la République est gravée la mention « Charlie ». Celle-ci renvoie aux attentats de Paris contre le journal satirique *Charlie Hebdo* (janvier 2015) et au slogan *Je suis Charlie*. En ajoutant cette mention incrustée sur le front du président, Idrissa Hamidou convoque un épisode politique et social passé, internationalement connu, pour le réévénementialiser dans le contexte de la campagne présidentielle et rappeler implicitement l'irresponsabilité du président, sa maladresse et ses conséquences. Il élargit ainsi le périmètre de la campagne en publiant un contenu « endormi » qu'il estime important (Granjon, 2014 : 49) de se remémorer au regard des enjeux du scrutin. Le même numérique fait partie des phénomènes viraux qui circulent largement sur les réseaux sociaux numériques et qui recouvrent une dimension culturelle. Selon Maude Bonenfant, « les mêmes numériques, vus comme phénomènes culturels propres aux réseaux sociaux numériques, peuvent être considérés en tant que signes de rapports et de relations entre individus et certaines communautés en ligne » (2014 : 13). En produisant ce même, l'internaute crée une connivence avec les partisans d'Hama Amadou qui ont « liké » ou « partagé » la publication et il nourrit son appartenance à un camp. L'énoncé constitue une arme symbolique « au service de la cause, permettant de véhiculer des messages dont la forme s'avère appropriable par le plus grand nombre » (Granjon, 2017 : 156). Il recouvre un enjeu de mémoire. Pourtant, bien que le *facebooker* possède 155 amis et déclare qu'il réside à Niamey et bien que l'événement ait marqué les esprits au Niger, ce photomontage n'a obtenu curieusement que sept *like* et deux « partages ».
- 34 Ce détournement photographique est intéressant à plusieurs titres : tout d'abord, il constitue une « production de soi » (Denouël, *op. cit.* : 68) qui témoigne d'une compétence technique et qui met en avant une créativité individuelle, en l'occurrence une capacité à

mobiliser le réservoir culturel et la mémoire du *facebooker* pour les remettre en partage dans la communauté. Sur les réseaux, « les compétences individuelles et la créativité des acteurs sont mises à profit pour penser de nouvelles façons d'agir » (Rodriguez, 2016 : 66). L'internaute affiche son soutien à un candidat par cette création photographique et agit par la répliation altérée d'une image et l'effet de sens humoristique et provocateur qui s'en dégage. Il s'engage dans une activité créative et entretient un processus expressif qui « performe son identité » (Allard, 2009 : 66) dans une production participative qui est non pas une production d'information nouvelle en tant que telle, mais une remobilisation à portée interdiscursive. L'internaute fait également appel à la mémoire collective : le président nigérien invité à la manifestation républicaine de Paris en hommage aux victimes de l'attentat a affirmé le 12 janvier 2015 sur les antennes de France 24 et de RFI : « Je suis moi aussi Charlie. [...] Nous sommes tous Charlie. » Ces déclarations et sa participation à la manifestation ont été relayées dans les médias télévisuels, radiophoniques et numériques. Par exemple le journaliste Ali Soumana avait publié sur *nigerdiaspora.net* un article critique titré « Mahamadou Issoufou, calife ou imposteur ? », s'interrogeant sur le double jeu du président. Cet article était accompagné d'un dessin de presse reprenant le slogan *Je suis Charlie* :

Capture d'écran 2. Article d'Ali Soumana publié sur *nigerdiaspora.net*, le 15 janvier 2015, soit un an avant le début de la campagne présidentielle

The screenshot shows a web page with a green header containing navigation links like 'Agriculture', 'Economie', 'Education', etc. The main article title is 'Mahamadou Issoufou : Calife ou imposteur ?'. Below the title is a cartoon depicting President Issoufou in a blue suit and red tie, holding a sign that says 'JE SUIS CHARLIE' and another that says 'ELECTION 2016'. A speech bubble above him says 'DIEU COMBINE LA VIOLENCE'. Another speech bubble below him says 'Oui, Issoufou 5% Le resté inle Nigérien!!!'. To the right of the cartoon is a text block: 'Le président Issoufou a toujours voulu donner de lui une image d'homme vertueux aux yeux des Nigériens. Il a osé pousser la comparaison jusqu'à se faire passer pour le calife Omar Ibn Khatib des temps modernes. Certains Nigériens l'ont cru à tort ou à raison.' Below this is another text block: 'Mais aujourd'hui, à l'épreuve des faits, on se rend compte que Zaki joue un double jeu, une mascarade. Il y a le Issoufou qui met en avant sa foi pour bernier les Nigériens, et le Issoufou qui veut plaire aux occidentaux, quitte à heurter les susceptibilités religieuses de ses concitoyens.' To the right of the article is a sidebar with a petition: 'Manifestez votre soutien, signez la pétition : libération immédiate et sans condition des défenseurs des droits de l'Homme arrêtés!' and a section titled 'Les Journaux du Pays' with a list of news items: 'Le Sahel 31 mai', 'Sahel Dimanche 18 mai', 'Le Canard en Furie 19 mars', 'L'Écluse 30 janv.', 'Le Courrier 26 oct.', 'La Nation 16 mai', 'Monde d'Auj. 21 mars'.

- 35 Les déclarations de Mahamadou Issoufou ont provoqué de graves épisodes de violences religieuses, les 16 et 17 janvier 2015 : des émeutes et des manifestations contre le journal satirique français *Charlie Hebdo* ont éclaté un peu partout sur le territoire national du Niger et ont été relayées dans les médias internationaux. L'utilisation de ce slogan par le président a été mal perçue par la population, *Charlie* étant considéré comme l'incarnation du Christ. Cette interprétation a suscité la colère dans l'opinion publique. Des manifestations ont provoqué une dizaine de morts (Frère, 2016 : 221-222). Des églises et des orphelinats ont été également incendiés, des mobiliers urbains détruits. L'opposition

politique a alors tenté d'utiliser ces événements pour demander la démission du chef d'État. D'autres ont demandé des excuses officielles et la conversion religieuse d'Issoufou. Certains internautes l'ont alors affublé du surnom de « Issoufou Charlie » :

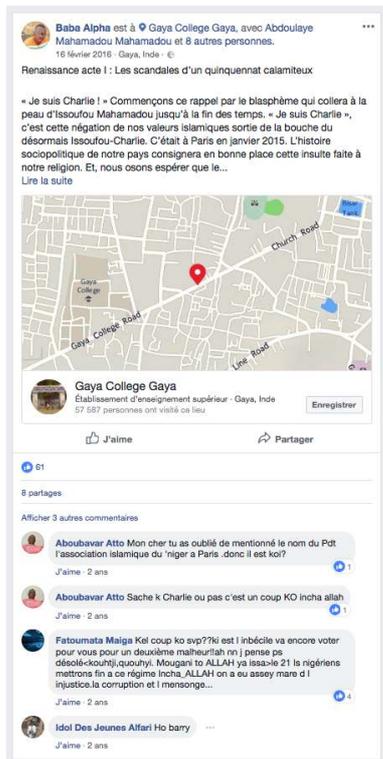
Capture d'écran 3. « La renaissance de Issoufou Charlie »



FACEBOOK, PUBLICATION DE TOUDJANI SADOU, 5 AOÛT 2015.

- 36 Le titre « La renaissance de Issoufou Charlie » fait certes référence aux déclarations du président Issoufou mais aussi à la page Facebook « La renaissance du Niger », page officielle du programme du président sur laquelle sont publiés régulièrement des images et des chiffres témoignant de l'action du chef d'État. Il s'agit ici d'un détournement ironique : l'internaute relève la mauvaise gestion du gouvernement, notamment des scandales d'acquisition immobilière dans lesquelles seraient impliqués le ministre de l'Intérieur et le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) surnommé ici « Boubé féroce¹⁷ ». La référence au programme « Renaissance » est également présente dans une publication (16 février 2016) du journaliste reporter Baba Alpha, connu pour ses critiques sans complaisance à l'égard du gouvernement¹⁸ et qui utilise le réseau social très souvent pour recommander aux internautes ses émissions diffusées sur la télévision privée Bonferey :

Capture d'écran 4. « Renaissance acte 1 : Les scandales d'un quinquennat calamiteux »



FACEBOOK, PUBLICATION DE BABA ALPHA, 16 FÉVRIER 2016.

- 37 Par ailleurs, le surnom « Issoufou Charlie » a connu des évolutions créatives. Pendant la campagne de 2016, ce surnom a resurgi sur les réseaux sociaux dans de nombreux commentaires et parfois sous différentes formes. Par exemple, quatre jours après le premier tour, pendant que la population attendait la proclamation des résultats, le *facebooker* Toudjani Sadou a publié sur sa page la publication suivante : « Si Issoufou Charlie alias Pinto a peur de s'affronter à S. E Hama Amadou au Deuxième tour, qu'il se retire et on proclame Hama vainqueur des élections » (25 février 2016). On trouve également des formes dans lesquelles le prénom a été supprimé : seul le surnom « Charlie » est alors conservé. Il suffit donc d'utiliser ce surnom pour se référer au président. Par exemple, Elyse Hima Saley (capture d'écran 5) dévoile ses soupçons de fraudes lors du premier tour et demande la démission du chef d'État qu'elle qualifie tantôt de *Guri*¹⁹, tantôt de Charlie :

Capture d'écran 5. Publication d'Elyse Hima Saley



FACEBOOK, 3 MARS 2016.

- 38 Après la proclamation des résultats du deuxième tour, une autre forme d'appellation consistant à accompagner le groupe nominal « Issoufou Charlie » d'adjectifs qualificatifs à connotation négative circule : « Issoufou Charlie l'usurpateur », « Issoufou Charlie le dictateur » ou « Issoufou Charlie l'ex-président » (capture d'écran 6). C'est ainsi que dans un groupe de discussion (1 million de Nigériens sur Facebook), Mayaki Ide Salissou écrit : « Ce n'est pas moi *Neinni Soumanah Maiga qui es dit ça que nous sommes tous Charlie ce n'est pas aussi mahamne ousmane qui es dit ça que nous sommes tous Charlie ce lui qui n à honte il s'appel Mr issoufou Charlie l ex président du Niger » (5 avril 2016). Symboliquement, l'internaute retire toute légitimité au président réélu et procède à une forme d'exclusion symbolique du pouvoir.

Capture d'écran 6. « Issoufou Charlie ex-président »



FACEBOOK, PUBLICATION DE TOUDJANI SADOU, 5 AVRIL 2016.

- 39 Ce surnom et ses dérivés vont être utilisés au-delà de la période électorale pour dénoncer les agissements du président, qualifié d'usurpateur (« l'usurpateur Issoufou Charlie »), et appeler à la mobilisation du peuple :

Capture d'écran 7. « L'usurpateur Issoufou Charlie »



FACEBOOK, PUBLICATION DE TOUDJANI SADOU, 2 AOÛT 2016.

- 40 Le commentaire est ici balisé de mots-clés (« #Niger#sans#institution » et « #out#issoufou#charlie ») qui recouvrent une fonction d'alerte de l'opinion quant à la

gravité de la situation politique du pays, mais aussi une fonction de désaveu à l'égard des dirigeants qualifiés de « groupe de terroristes politiques ». Le peuple est ainsi appelé à ses devoirs et à l'action (« le devoir de tout citoyen est la lutte pour la restauration de la démocratie, pour un État de droit, le rétablissement des autorités légitimes »). Cette publication pose plus largement la question de la responsabilité du peuple auquel les internautes peuvent s'adresser plus directement, comme c'est le cas dans la capture d'écran suivante : alors que Maiyaki Ide Salissou publie un message ironique et moqueur, incrusté d'émoticônes, directement adressé aux électeurs d'Issoufou (« vous avez crié victoire »), la réponse du Mohamed El-Babatché retire au peuple tout entier la responsabilité de l'élection du président Mahamadou Issoufou :

Capture d'écran 8. Commentaire de Mohamed El-Babatché



FACEBOOK, 14 DÉCEMBRE 2016.

- 41 Enfin, sur le plan de la circulation intermédiatique du surnom « Issoufou Charlie », certains médias nationaux, notamment les journaux privés, ont également eu recours à l'usage du prénom « Charlie » pendant la campagne pour qualifier le président, soit pour prédire son échec aux élections face à une opposition déterminée, soit pour annoncer son retour au pays après son séjour parisien à la suite duquel il est surnommé « Charlie » (capture d'écran 9). On en trouve également des traces, toujours accompagnées de cette connotation péjorative, dans les commentaires d'un article publié sur le site du journal électronique *Actuniger* (capture d'écran 9).

Capture d'écran 9. Deux hebdomadaires nationaux reprenant le surnom « Charlie » : *Le Nouveau Républicain* du 28 janvier 2016 et *L'Actualité* du 3 février 2016



Capture d'écran 10. Commentaires de lecteurs de l'article « Mahamadou Issoufou : Ne gaspillons pas nos énergies dans de vaines querelles », publié le 22 mars sur *actuniger.com*

#8 **moussa** 22-03-2016 21:06 👍 +12
 Charlie dieu te vois
 Citer | Signaler à l'administrateur

#36 **Gafili** 23-03-2016 09:44 👍 +1
 Hold up à la charlienne!
 Premier tour, MI a eu 2 252 016 voix
 Au second tour il a eu 4 105 499 soit 1 763 483 voix de plus qu'au premier tour
 Même si 10 des 15 candidats (sans Hama, Seini, Ousmane et Cissé) lui octroyaient 100% de report de voix du premier tour soit 646 666 voix, MI a pu engranger 1 116 817 voix de plus, soit à peu près la somme des voix de Hama et Ousmane au premier tour. Comment a-t-il pu avoir 1 763 483 voix de plus qu'au premier tour en dépit du faible engouement du second tour alors que même ceux qui sont venus l'appuyer après les 44 partis, leur report de voix même à 100% n'atteignaient guère 700 000 voix? Voler c'est pas bon comme disait Alpha Blondy! Trop voler pour dingir un peuple c'est très mauvais et c'est quelque chose qu'il ne fallait pas faire! Charlie n'a-t-il pas placé le curseur du hold up très haut? De qui se moque-t-on par ce vol massif? De l'opposition ou du peuple!
 Citer | Signaler à l'administrateur

#50 **Askia** 23-03-2016 11:57 👎 -2
 Charlie n'aura jamais de légitimité, c'est le revers de la médaille. Dieu ne dort pas ce qu'il a fait à Baré il faut que lui aussi vive ça. Baré lui rentre au paradis et Issoufou va vivre deux enfers un de ce bas monde et le deuxième après sa mort. Que LE BON DIEU le banisse Amin
 Citer | Signaler à l'administrateur

- 42 À travers l'étude de ce cas de remise en circulation intermédiatique, on observe une réévénementialisation d'un discours antérieur qui vient prendre part à l'actualité politique et épaissir le récit en construction de l'élection présidentielle : les acteurs, internautes et professionnels se réapproprient une prise de parole du président selon des modalités qui sont « indexées aux potentialités ouvertes par les types de technologie »

(Granjon, 2017 : 81), dont ils font usage et qui témoignent aussi des degrés de participation et d'engagement.

L'affaire des « bébés importés » dans la campagne présidentielle

- 43 Si, dans ce premier exemple, c'est le président en exercice qui est malmené, on retrouve cette pratique du photomontage cette fois à l'endroit de l'opposant Hama Amadou, principal leader du parti de l'opposition et candidat à la présidentielle, représenté en aigle prédateur s'emparant d'un bébé humain.

Capture d'écran 11. Caricature de l'opposant Hama Amadou en aigle prédateur



GRUPE 15 000 NIGÉRIENS SUR FACEBOOK, PUBLICATION D'HAMISSOU SALIFOU, 21 MARS 2016.

- 44 Ce photomontage publié par Hamissou Salifou le 21 mars 2016 fait référence à l'affaire dite des « bébés importés » qui a été très médiatisée en 2014 au Niger comme dans les pays environnants. Celle-ci a fait – et fait toujours – l'objet d'une procédure judiciaire et d'un traitement journalistique important à la télévision (dans les journaux télévisés de la chaîne Labari²⁰), à la radio (RFI²¹), sur les sites d'informations consacrés au Niger (tamtaminfo.com²² ou actuniger.com²³). Des numéros de la presse nationale tout comme des informations diffusées par des chaînes transnationales, notamment RFI²⁴, France 24²⁵, TV5Monde-Afrique²⁶ ou la BBC²⁷, qui ont traité de ce trafic de bébés au Niger impliquant le candidat Hama Amadou – alors président de l'Assemblée nationale – et sa femme ont été fréquemment repris par les médias audiovisuels nationaux, mais aussi par les journaux en ligne²⁸. Par exemple, les médias audiovisuels nigériens favorables à l'opposition politique tels que Labari et Bonferey n'ont pas critiqué la justice nigérienne en tant que telle, mais ils ont suggéré une manipulation de la part du régime pour atteindre Hama Amadou et plusieurs autres personnalités politiques impliquées et

condamnées (notamment Abdou Labo, ministre de l'Agriculture et président du parti CDS-Rahama). La presse écrite, quant à elle, a été plus critique que les médias audiovisuels : certains journaux comme *Le Canard déchaîné* ou *Le Courrier*²⁹ ont soutenu explicitement cette thèse.

- 45 Cette affaire a fait polémique au Niger et au Nigéria, pays de provenance des bébés : une émission interactive a même été organisée et diffusée sur l'antenne de la radio RFI³⁰. Les médias nigériens, quant à eux, sont restés divisés sur la question. Une partie de la presse favorable à l'opposition politique, comme le groupe de presse Labari, a défendu l'idée d'un complot politique, tandis que la télévision nationale Télé Sahel, proche du pouvoir, a mis en avant l'action du gouvernement qui a su démanteler un réseau de trafiquants d'enfants. En septembre 2014, Hama Amadou avait été contraint de s'exiler en France afin d'échapper à une interpellation. Il avait alors dénoncé un complot politique dans une interview diffusée sur France 24, le 9 septembre 2014. Il est ensuite rentré au Niger en novembre 2015 et a aussitôt été interpellé par les autorités pour être placé en détention. Son arrestation a suscité de nombreuses réactions dans les médias et parmi les activistes de la diaspora résidant en Belgique, aux États-Unis, en Côte d'Ivoire, mais aussi parmi les nationaux³¹.
- 46 Cette affaire a été abondamment utilisée pendant la campagne présidentielle par les détracteurs d'Hama Amadou, ici Hamissou Salifou (capture d'écran 12), et a donné lieu à de nombreux commentaires sur le réseau social, à charge comme à décharge, à l'instar de la publication de la photographie publiée le 17 janvier 2016 par Abdou Pagoui, l'un de ses détracteurs, et partagée le même jour par Tarka Fadama (capture d'écran 13).

Capture d'écran 12. Hama Amadou tenant deux bébés dans ses bras



FACEBOOK, PUBLICATION D'ABDOU PAGUI, 17 JANVIER 2016.

Capture d'écran 13. Publication d'Abdou Pagoui partagée par Tarka Fadama

- 47 La photo que le cyberactiviste très virulent Tarka Fadama³² a publiée à de nombreuses reprises et sous différentes formes sur sa page semble provenir du site koaci.com, site d'informations consacré à l'Afrique³³. L'auteur s'est beaucoup intéressé à l'affaire, et s'y intéresse encore aujourd'hui. Il publie régulièrement des photomontages, relaie des extraits télévisuels, des dessins de presse et produit même ses propres reportages de façon « artisanale » (capture d'écran 14) dans lesquels il s'enregistre en voix hors-champ et procède à un montage mêlant archives visuelles, écran filmé à partir de son ordinateur et photographies.

Capture d'écran 14. Publication de Tarka Fadama, publiée le 24 janvier 2016, incluant un reportage fabriqué par ses soins

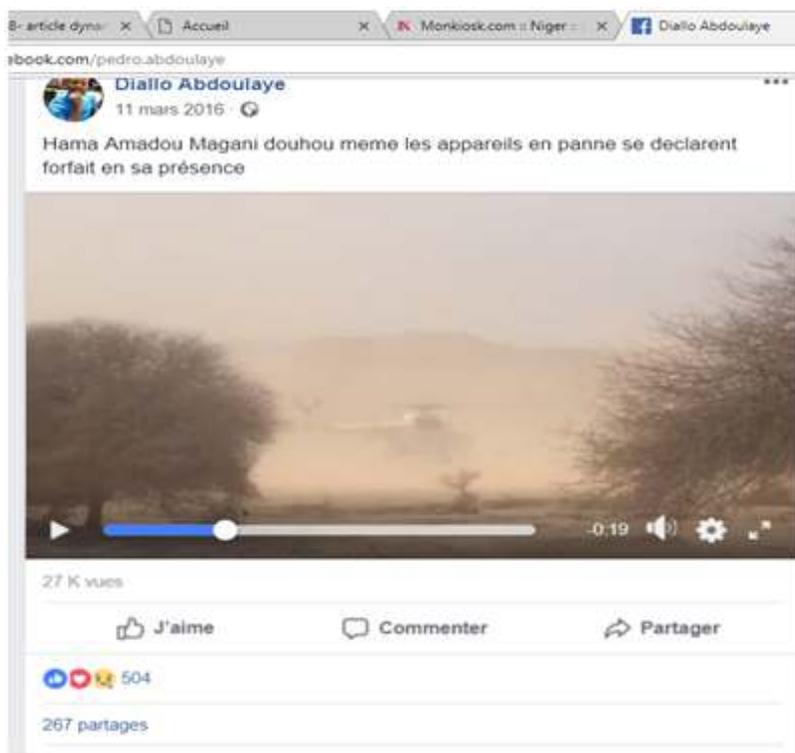


- 48 L'internaute utilise ici un genre télévisuel d'information pour informer et dénoncer. Il s'inscrit dans une dynamique de « journalisme citoyen » (Rosen, 2008). Outre les compétences sous-jacentes dont il se montre détenteur, le *facebooker* produit des discours qui participent de la « redocumentarisation » (Merzeau, *op. cit.* : 26) de la photographie initiale. Il suit l'affaire tel un journaliste engagé et désigne d'ailleurs systématiquement à chacune de ses publications Hama Amadou par la périphrase « trafiquant de bébés ».
- 49 Le *facebooker* s'est approprié cette photographie (capture d'écran13) en la réagencant dans un autre environnement médiatique dont il est propriétaire puisqu'il s'agit de sa propre page Facebook. En l'occurrence, elle est ici assortie d'un titre en lettres majuscules (« LE TRAFIQUANT DES BÉBÉS ET LÂCHE PYROMANE PENSE ÊTRE PLUS MALIN QUE LA JUSTICE DU NIGER ET DE LA CEDEAO ») et d'un long et virulent commentaire³⁴ déplorant l'investiture du candidat, accusant celui-ci de mensonge (« Il vous souviendra qu'au lendemain de son investiture en tant que candidat de son Lumana, Hama, ses avocats, sa société civile et sa presse ont fait croire à l'opinion que le protocole additionnel de la CEDEAO rendait caduque toute procédure judiciaire contre lui du simple fait qu'il est candidat à l'élection présidentielle [...] Que lui et ses avocats arrêtent donc de mentir aux nigériens et à la communauté internationale. », « Hama et ses multiples avocats mentent sur la CEDEAO. ») et dénonçant l'incompétence de son entourage politique et la lâcheté de l'exil qu'il a choisi en trouvant refuge en France (« S'il doit se plaindre, qu'il se plaigne d'abord de son incompetent conseil qui, incapable de le défendre sur le plan du droit, a préféré opter pour l'angle politicien. Qu'il se plaigne enfin et surtout de lui-même, lui qui a choisi de fuir la Justice de son pays au lieu d'y venir s'expliquer et le cas échéant assumer sa part de responsabilité dans cette affaire. »). Ce commentaire très structuré et

travaillé d'un point de vue rhétorique s'appuie largement sur la rhétorique de l'arrêté de la cour de justice de la CEDEAO qu'il paraphrase.

- 50 Il participe tout autant d'un processus de singularisation et de valorisation identitaire que du dynamisme du débat public autour de l'investiture controversée du candidat d'opposition. Par la mise en partage et par l'ajout de son propre commentaire, Tarka Fadama devient acteur de la circulation-diffusion de la publication initiale (capture d'écran 12).
- 51 Alors qu'il est encore en détention, le 26 février 2016, Hama Amadou est admis au deuxième tour de l'élection présidentielle. Cela marque un tournant dans les discours politico-médiatiques, car c'est la première fois qu'au Niger un candidat arrivé au deuxième tour est maintenu en prison (ce qui ne lui a pas permis de participer au traditionnel débat qui devait se tenir dans l'entre-deux tours³⁵). Début mars, il est déclaré gravement malade par son médecin traitant, qui sera d'ailleurs aussitôt interpellé. La mobilisation de la population, notamment sur les réseaux sociaux, peut alors laisser penser que le pays est au bord d'une guerre civile. Craignant les conséquences des réactions de militants et sympathisants, les autorités ont d'abord envoyé le 11 mars 2016 un hélicoptère à la prison de Filingué³⁶ pour transporter Hama Amadou à l'hôpital national de Niamey. Le *facebook*er Diallo Abdoulaye, dit « Pedro »³⁷, qui réside aux États-Unis³⁸, a publié une vidéo de 26 secondes, prise sur le terrain par une autre source non identifiée et montrant l'impossible décollage de l'appareil.

Capture d'écran 15. Vidéo filmant la panne de l'hélicoptère envoyé à Filingué pour transporter Hama Amadou à Niamey



FACEBOOK, PUBLICATION DE DIALLO ABDOULAYE, 11 MARS 2016.

- 52 La vidéo est assortie du commentaire ironique « Hama Amadou *Magani douhou*³⁹ même les appareils en panne se déclarent forfait en sa présence », qui témoigne de son soutien au

candidat. Le 14 mars, il publie une vidéo, extraite de la chaîne privée Labari proche de l'opposition, diffusant l'interview téléphonique du professeur Yac, médecin d'Hama Amadou. Celui-ci s'inquiète de l'état de santé du candidat et de la qualité de la prise en charge dont il bénéficie.

Capture d'écran 16. Interview télévisée par téléphone du médecin traitant d'Hama Amadou



FACEBOOK, PUBLICATION DE DIALLO ABDOULAYE, 14 MARS 2016.

- 53 Le premier commentaire (Djibril Diakité) est intéressant, car il problématise la situation au-delà du cas individuel du candidat : celui-ci déplore le niveau d'équipement de l'hôpital dans lequel se trouve Hama Amadou et élargit son propos aux conditions de soins d'un « citoyen lambda⁴⁰ ». Il met ainsi en visibilité un problème susceptible de générer un public et une mobilisation. Cela rejoint la définition de Granjon pour qui « [m]obiliser nécessite donc l'activation de publics autour d'un problème social ou politique qui aura, préalablement, su être mis en *visibilité* et en *publicité* » (2017 : 117).
- 54 Le 16 mars, c'est une photo de l'avion médicalisé affrété par les autorités depuis la France pour le faire soigner à Paris qui est publiée par Diallo Abdoulaye, dit « Pedro ». Les commentaires qui l'accompagnent prennent soit la forme de vœux de rétablissement, soit celle d'insultes :

Capture d'écran 17. Évacuation de l'opposant Hama Amadou



FACEBOOK, PUBLICATION DE DIALLO ABDOULAYE, 16 MARS 2016.

- 55 Les internautes témoignent alors leur émotion au regard de l'état de santé du candidat :

C'est touchant vraiment ! Un tel traitement pour juste avoir embrassé la politique : je trouve ridicule. C'est un métier qui a des hauts et des bas mais [Hama] mérite mieux que ce qu'il subit à cause de l'injustice. J'en suis convaincu [que] tout humain qui a la foi aura une pensée pour ce grand homme politique hors pair. Dieu fera le reste, Hama tous les Nigériens savent qui tu es et estime toi heureux. Te ternir c'est vendre tes qualités, te calomnier n'est plus ni moins qu'une trahison et te diffamer n'est que la seule alternative pour tes adversaires pensant te discréditer au niveau national, qu'international. Que Dieu t'assiste et incha Allah tu retrouveras ta forme et nous regagneras tel un phénix et redonner à la démocratie Nigérienne toute sa vitalité (Tambari Alassane, 16 mars 2016).

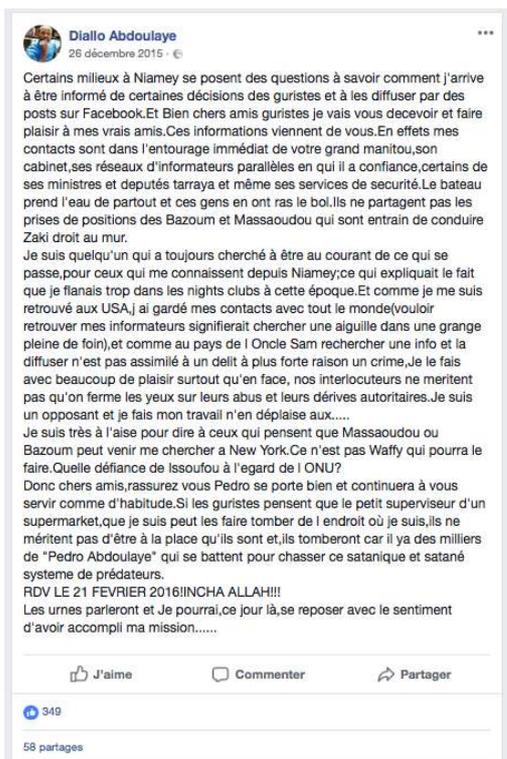
- 56 Des internautes ayant assisté à son évacuation décrivent son état physique. Par exemple, Idrissa Adamou témoigne de son amaigrissement : « J'ai assisté de près à son évacuation, je vous assure les amis des larmes [sont] sorti[es] de mes yeux quand j'ai remarqué la façon dont il a maigri on dirait pas [que c'est] Hama » (16 mars 2016).

- 57 Mais les défenseurs du parti au pouvoir, en apportant tout de même leur souhait de santé, estiment que les partisans de l'opposition exagèrent lorsqu'ils accusent les autorités politiques de vouloir tuer leur leader :

Vous êtes totalement perdus au lieu de lui souhaiter meilleure santé, vous pensez qu'on va le tuer. Soyez humains mes frères seul Dieu peut prendre le dernier souffle. Donc prions pour lui, je suis de Pnds Tarayya Guri [parti au pouvoir] au fond de mon cœur et je lui souhaite meilleure santé inchaallah ca ira (Awa Sani, 16 mars 2016).

- 58 Diallo Abdoulaye publie souvent avant même les journalistes des informations parfois très sensibles aux yeux du gouvernement et fait comprendre aux internautes qu'il les obtient des proches du président Mahamadou Issoufou.

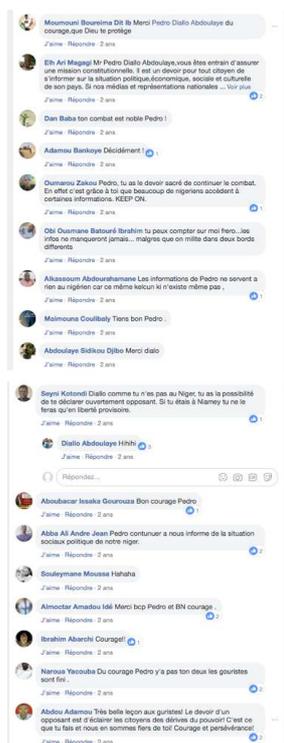
Capture d'écran 18. Diallo Abdoulaye dévoile ses sources d'information



FACEBOOK, PUBLICATION DE DIALLO ABDOULAYE, 26 DÉCEMBRE 2015.

- 59 Cette publication sert l'éthos de Diallo Abdoulaye, qui valorise et revendique sa position d'intermédiaire. Elle permet aussi de s'interroger sur le statut du *facebooker* qui se dit en contact direct avec le pouvoir. Mais les commentaires (capture d'écran 19) dont cette publication a fait l'objet ouvrent sur plusieurs points de notre problématique : les encouragements (publication de Oumarou Zakou) ou les critiques liés à l'engagement et à la fiabilité du *facebooker* (publications de Zanaïdou Koudize et de Lamine Souleymane), la mise en doute de l'utilité de l'information qu'il diffuse (publication d'Alkassoum Abdourahamane qui va jusqu'à nier l'existence du *facebooker*) et enfin la situation « confortable » des militants résidant en dehors du territoire (publication de Seyni Kotondi Diallo).

Capture d'écran 19. Commentaires en réaction à la publication de Diallo Abdoulaye du 26 décembre 2015



Conclusion

- 60 Indéniablement, les TNIC et les médias sociaux reconfigurent et revitalisent l'espace public médiatique : ils facilitent « l'émergence de contre-sphères publiques » et élargissent « la sphère publique traditionnelle dominante » (Gerstlé, 2012 : 212). Leur logique de partage et de diffusion virale en instantané renouvelle un répertoire d'actions dont il est important de souligner qu'il « est toujours circonstancié et contextuel » (Granjon, 2017 : 81). En tant que dispositifs accessibles et faciles d'appropriation, ils suscitent un élargissement d'audience. Ils permettent aux usagers de s'exprimer par exemple sur la vie politique locale et d'alimenter ainsi une dynamique sociale par la participation active à une expérience médiatique interactive, à la fois individuelle et collective. Ils témoignent ainsi de formes de mobilisation qui agrègent les paroles isolées, « affecte(nt) l'estime de soi » (Pierron, 2006 : 57), renforcent la conscience commune et contribuent à la vie de communautés, fussent-elles éphémères. De cette façon, les TNIC et les réseaux sociaux participent de l'épaississement du sens social des événements : ils « peuvent se trouver à l'origine de dispositions (manières d'agir, de penser, etc.) qui, sans être pleinement nouvelles, s'hybrident à une diversité toujours plus grande de contextes sociaux en ligne et hors ligne, et reconfigurent ainsi certaines pratiques sociales » (Granjon, 2017 : 100).
- 61 Certes, ils détiennent en cela un potentiel de mobilisation citoyenne (Blanchard et Greffet, 2013) et concourent à l'abolition des frontières, entre les professionnels-producteurs et les amateurs-consommateurs (*gatekeeper* et *citizen journalism*) de l'information, entre les locuteurs « autorisés » et ceux qui ont longtemps été considérés

comme illégitimes. Ils font resurgir « l'importance, parfois un peu oubliée, des phénomènes de socialisation ordinaires qui contribuent également à la production d'une opinion qui n'est plus essentiellement indexée aux espaces publics de la représentation nationale et des médias dominants ou alternatifs » (Granjon, 2017 : 118). Si le contexte économique et social dans les pays en voie de développement peut s'avérer plus favorable (baisse des prix des appareils, des abonnements, taux d'alphabétisation en hausse), de réels freins subsistent (insuffisance de couverture des réseaux téléphoniques et électriques, suspension de la connexion Internet par les autorités, inégalités sociales et géographiques, etc.). En outre, ces dynamiques sociales se construisent parfois au prix de la violence, verbale mais aussi physique, voire de la répression. Au Niger, la mobilisation en faveur du parti d'opposition Moden/FA Lumana Africa et son accession au second tour de l'élection présidentielle ont conduit à des réactions autoritaires et à des arrestations parfois clandestines. Plusieurs cas d'enlèvement de jeunes engagés ont été relevés à Niamey à l'approche des élections et après la proclamation des résultats. Les dynamiques médiatiques profitent de – au moins autant qu'elles se heurtent à – l'immensité des données disponibles et accessibles, de leur « éphémère pérennité », de leur « fiabilité douteuse » (à l'instar des *fakenews* telles que celle de l'arrestation d'Ali Tera en décembre 2016), mais aussi de la diversification des supports, des acteurs et des dispositifs interactifs. Elles dépendent également du capital économique et culturel des peuples et l'on sait bien que les médias sociaux ne constituent pas « un reflet fidèle des débats publics et des opinions privées » dans la mesure où « la création de contenus est sociologiquement stratifiée » (François et Roekens, 2018 : 17). Autant d'éléments qui viennent nuancer les potentialités de démocratisation et de promotion des libertés individuelles.

- 62 Plutôt que de penser les dynamiques (inter)médiatiques sous l'angle de la concurrence ou de la complémentarité, il nous semble opportun de les appréhender sous celui d'un « bouillon médiatique » (Méchoulan, *op. cit.* : 23) en ébullition, au sein duquel prennent place, circulent, se rencontrent et s'altèrent des discours et des formes qui tressent l'histoire d'un événement. Le sens d'une élection ne se lit pas dans son issue. Au-delà de l'élection présidentielle de 2016 et des deux « affaires » sur lesquelles nous nous sommes arrêtés, c'est la mise en visibilité des voix qui constitue un enjeu pour le peuple nigérien, quel que soit son degré d'engagement et de participation. Une analyse intermédiatique en contexte électoral dans un pays comme le Niger peut se situer à différents niveaux. À notre échelle, l'observation de la vie des discours et de leur mise en circulation, les tentatives pour reconstituer leur traçabilité et les modalités de leur altération participent d'un travail de mise en mémoire : mémoire des supports, mémoire des techniques, mémoire des dispositifs, mémoire des institutions ou tout simplement mémoire des peuples.

BIBLIOGRAPHIE

ABBA, Seidik (2009), *La presse au Niger : état des lieux et perspectives*, Paris, L'Harmattan.

- ALLARD, Laurence (2009), « Pragmatique de l'Internet mobile : technologies de soi et culture du transfert », dans Yasmine ABBAS et Fred DERVIN (dir.), *Technologies numériques du soi et (co-)constructions identitaires*, Paris, L'Harmattan, p. 59-81.
- ALLARD, Laurence et Olivier BLONDEAU (2007), « L'activisme contemporain : défection, expressivisme, expérimentation », *Rue Descartes*, 55(1). [En ligne]. <http://www.ruedescartes.org/articles/2007-1-l-activisme-contemporain-defection-expressivisme-experimentation/1/>. Page consultée le 8 juin 2018.
- ALZOUMA, Gado (2008), « Téléphone mobile, Internet et développement : l'Afrique dans la société de l'information ? », *tic&société*, 2(2). [En ligne]. <http://journals.openedition.org/ticetsociete/488?gathStatIcon=true&lang=es>. Page consultée le 18 janvier 2018.
- AUBERT, Aurélie (2014), « Participer à l'actualité. Quel sens pour l'engagement collaboratif ? », dans Julie DENOÛËL, Fabien GRANJON et Aurélie AUBERT (dir.), *Média numérique et participation : entre engagement citoyen et production de soi*, Paris, Éditions mare & martin, p. 121-166.
- BALIMA, Dimitri Régis (2015), « La prolifération des téléphones portables dans les milieux scolaires au Burkina Faso : objets de pédagogie ou de frime ? », dans Alain KIYINDOU, Kouméalo ANATÉ et Alain CAPO-CHICHI (dir.), *Quand l'Afrique réinvente la téléphonie mobile*, Paris, L'Harmattan, p. 131-145.
- BARATS, Christine (dir.) (2017), *Manuel d'analyse du web*, Malakoff, Armand Colin.
- BERNARD, Éric (2005), « Internet et ses frontières en Afrique de l'Ouest », *Annales de géographie*, 645(5) : 550-563.
- BIBIÉ-EMERIT, Laetitia (2015), Description du discours numérique : étude des bouleversements linguistiques du web 2.0 au travers de l'exemple des souhaits d'anniversaire sur Facebook. Thèse de doctorat en linguistique, sous la direction de Frédéric LAMBERT, Bordeaux, Université Michel de Montaigne – Bordeaux III.
- BIGOT, Régis (2002), « Le "fossé numérique" en France : des inégalités qui tendent à se réduire mais qui restent encore très élevées », *Cahier de recherche*, 177. [En ligne]. <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C177.pdf>. Page consultée le 21 décembre 2017.
- BLANCHARD, Gersende et Fabienne GREFFET (2013), « Le web en campagne, un défi méthodologique », *Les Cahiers de la SFSIC (Société française des sciences de l'information et de la communication)*, 8 : 15-20.
- BOLTER, Jay David et Richard GRUSIN (2000), *Remediation. Understanding New Media*, Cambridge, MIT Press.
- BONACCORSI, Julia et Émilie FLON (2014), « La "variation" médiatique : d'un fondamental sémiotique à un enjeu d'innovation industrielle », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 15/2(2) : 3-10.
- BONENFANT, Maude (2014), « Le mème numérique : étude sémiotique des réseaux à partir des concepts de trace et d'indice », *RISCP*, 12. [En ligne]. <http://journals.openedition.org/communiquer/1295>. Page consultée le 8 juin 2018.
- BONJAWO, Jacques (2002), *Internet : une chance pour l'Afrique*, Paris, Karthala.
- BRETON, Philippe (2000), *Le culte de l'Internet : une menace pour le lien social ?*, Paris, La Découverte.
- BURGER, Marcel, Joanna THORNBORROW et Richard FITZGERALD (2017), *Discours des réseaux sociaux : enjeux publics, politiques et médiatiques*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.

CARDON, Dominique (2011), « Réseaux sociaux de l'Internet », *Communications*, 88(1) : 141-148. [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-communications-2011-1-page-141.htm>. Page consultée le 4 novembre 2018.

CASTELLS, Manuel (1998), *La société en réseaux : l'ère de l'information*, traduit de l'anglais par Philippe DELMARE, Paris, Fayard.

CASTELLS, Manuel (2000), *The Information Age: Economy, Society and Culture. 1. The Rise of the Network Society*, 2^e édition, Cambridge, MA, Oxford UK, Blackwell.

CHENEAU-LOQUAY, Annie (2004), « Formes et dynamiques de l'accès public à Internet en Afrique de l'Ouest : vers une mondialisation paradoxale ? », *Vecam*. [En ligne]. <https://vecam.org/archives/article302.html>. Page consultée le 21 décembre 2017.

CHENEAU-LOQUAY, Annie (2010), « L'Afrique au seuil de la révolution des télécommunications. Les grandes tendances de la diffusion des TIC », *Afrique contemporaine*, 2(234) : 93-112.

DACHEUX, Éric et Sébastien ROUQUETTE (2013), « Internet est-il un espace public ? », dans Béatrice VACHER, Christian LE MOËNNE et Alain KIYINDOU (dir.), *Communication et débat public : les réseaux numériques au service de la démocratie ?*, Paris, L'Harmattan, p. 165-173.

DAKHLIA, Jamil (2017), « Comptes personnels et enjeux publics : la communication de responsables politiques sur Twitter », dans Marcel BURGER, Joanna THORNBORROW et Richard FITZGERALD (dir.), *Discours des réseaux sociaux : enjeux publics, politiques et médiatiques*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, p. 111-135.

DAMOME, Étienne (2018, à paraître), « Journalisme radiophonique à l'heure du téléphone mobile : usages et pratiques en Afrique subsaharienne », *RadioMorphoses*. [En ligne]. <https://calenda.org/279284?lang=pt>. Page consultée le 7 novembre 2018.

DENOUEËL, Julie (2014), « Expression citoyenne et expression de soi », dans Julie DENOUEËL, Fabien GRANJON et Aurélie AUBERT (dir.), *Média numérique et participation : entre engagement citoyen et production de soi*, Paris, Éditions mare & martin, p. 67-119.

DENOUEËL, Julie, Fabien GRANJON et Aurélie AUBERT (dir.) (2014), *Média numérique et participation : entre engagement citoyen et production de soi*, Paris, Éditions mare & martin.

DUFAU-ROSSI, Hélène (1998), « Les NTIC et l'Afrique : communication et utopie », *Communication et organisation*, 14. [En ligne]. <https://communicationorganisation.revues.org/2142?lang=en>. Page consultée le 15 septembre 2017.

ERTZSCHEID, Olivier, Gabriel GALLEZOT et Brigitte SIMONOT (2017/2013), « À la recherche de la "mémoire" du web : sédiments, traces et temporalités des documents en ligne », dans Christine BARATS (dir.), *Manuel d'analyse du web*, Paris, Armand Colin, p. 60-80.

FORSÉ, Michel (2008), « Définir et analyser les réseaux sociaux : les enjeux de l'analyse structurale », *Informations sociales*, 3(147) : 10-19.

FRANÇOIS, Aurore et Anne ROEKENS (2018), « Pourquoi archiver les médias sociaux ? », dans Aurore FRANÇOIS et al. (dir.), *Pérenniser l'éphémère. Archivage et médias sociaux*, Louvain-la-Neuve, Académia, p. 11-21.

FRÈRE, Marie-Soleil (2016), *Journalismes d'Afrique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.

GEORGES, Fanny (2009), « Représentation de soi et identité numérique. Une approche sémiotique et quantitative de l'emprise culturelle du web 2.0 », *Réseaux*, 2(154) : 165-193.

GERSTLÉ, Jacques (2012), *La communication politique*, Paris, Armand Colin.

GIDDENS, Anthony (1994), *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan.

GRANJON, Fabien (2014), « Mobilisations informationnelles et expressions citoyennes autonomes à l'ère du "participatif" », dans Julie DENOUEËL, Fabien GRANJON et Aurélie AUBERT (dir.), *Média numérique et participation : entre engagement citoyen et production de soi*, Paris, Éditions mare & martin, p. 23-65.

GRANJON, Fabien (2017), *Mobilisations numériques : politiques du conflit et technologies médiatiques*, Paris, Presse des Mines.

GREFFET, Fabienne, Stéphanie WOJCIK et Gersende BLANCHARD (2014), « S'engager dans la campagne présidentielle. Les formes multiples de la participation politique en ligne », *Politiques de communication*, 2(3) : 25-58.

GROENSTEEN, Thierry (2005), « Médiagénie et réflexivité, médiativité et imaginaire : comment s'incarnent les fables », *Belphegor*, 4(2). [En ligne]. https://dalspace.library.dal.ca/bitstream/handle/10222/47702/04_02_Groe_Medi_fr_cont.pdf?sequence=1&isAllowed=y. Page consultée le 26 juillet 2018.

HONNETH, Axel (2000), *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf.

HONG, Eliane (2014), « La fiabilité des informations sur les réseaux sociaux, toujours remise en question », *L'Atelier BNP Paribas*. [En ligne]. <https://atelier.bnpparibas/smart-city/article/fiabilite-informations-reseaux-sociaux-remise-question>. Page consultée le 8 janvier 2018.

JAURÉGUIBERRY, Francis et Serge PROULX (2011), *Usages et enjeux des technologies de communication*, Toulouse, ERES.

KAASE, Max (2009), « Perspectives on political participation », dans Russel J. DALTON et Hans-Dieter KLINGEMANN (dir.), *The Oxford Handbook of Political Behavior*, Oxford, Oxford University Press, p. 784-796. [En ligne]. <https://fr.scribd.com/document/389558612/Perspectives-on-Political-Participation>. Page consultée le 7 novembre 2018.

KIYINDOU, Alain (2010), « Les médias africains à l'heure du numérique, Annie Lenoble-Bart et Annie Cheneau-Loquay (dir.) », *Communication et organisation*, 37 : 183-184.

KIYINDOU, Alain, Kouméalo ANATÉ et Alain CAPO-CHICHI (dir.) (2015), *Quand l'Afrique réinvente la téléphonie mobile*, Paris, L'Harmattan.

KIYINDOU, Alain (2016), *Les sciences de l'information et de la communication par-delà les frontières*, Paris, L'Harmattan.

LATZKO-TOTH, Guillaume et Serge PROULX (2017), « Enjeux éthiques de la recherche sur le web », dans Christine BARATS (dir.), *Manuel d'analyse du web*, Paris, Armand Colin.

LIVINGSTONE, Sonia et Peter LUNT (1994), « Se faire entendre dans l'espace public. Les femmes, la télévision et le citoyen-téléspectateur », *Réseaux*, 12(63) : 59-74.

LOCHARD, Guy (1994), « Les imaginaires de la parole télévisuelle. Permanences, glissements et conflits », *Réseaux*, 63(12) : 13-38.

LONGHI, Julien (2017), « Le corpus polititweets : enjeux institutionnels, juridiques, techniques et philologiques », dans Ciara R. WIGHAM et Gudrun LEDEGEN (dir.), *Corpus de communication médiée par les réseaux : construction, structuration et analyse*, Paris, L'Harmattan, p. 37-50.

MARION, Philippe (1997), « Narratologie médiatique et diagénie des récits », *Recherches en communication*, 7 : 61-88.

MÉCHOULAN, Éric (2017a), « Transmission Revue », *Les Cahiers de la SFSIC*, 14 : 21-27.

- MÉCHOULAN, Éric (2017b), « Intermédialité, ou comment penser les transmissions », *Fabula/Les colloques*, Création, intermédialité, dispositif. [En ligne]. <http://test.fabula.org/colloques/document4278.php>. Page consultée le 8 juin 2018.
- MERRA, Lucile (2013), *Pour une sociologie des médias sociaux. Internet et la révolution médiatique : nouveaux médias et interactions*. Thèse de doctorat, sous la direction de Birgitta ORFALL, Paris, Paris Sorbonne Cité – Paris Descartes, [En ligne]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01143685/document>. Page consultée le 26 juillet 2018.
- MERZEAU, Louise (2009) « Du signe à la trace : l'information sur mesure », *Hermès*, 53(1) : 21-29. [En ligne]. <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2009-1-page-21.htm>. Page consultée le 26 juillet 2018.
- MISSE, Misse (2009), « La communication stratégique : de l'appui au "développement" à la promotion du "changement social". Une communication de connivence ? », dans Alain KIYINDOU et Misse MISSE (dir.), *Communication et changement social en Afrique et dans les Caraïbes*, Université de Grenoble, les enjeux, p. 14-35. [En ligne]. <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2009-supplement/pdf/Actes%20de%20Douala.pdf>. Page consultée le 19 janvier 2018.
- MÜLLER, Jürgen Ernst (2000), « L'intermédialité, une nouvelle approche interdisciplinaire : perspectives théoriques et pratiques à l'exemple de la vision de la télévision », *Cinéma : revue d'études cinématographiques*, 10(2-3) : 105-134.
- PAVEAU, Marie-Anne (2017/2006), *Les prédiscours : sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- POUDAT, Céline et al. (2017), « Wikiconflits : un corpus de discussions éditoriales conflictuelles du Wikipédia francophone », dans Ciara R. WIGHAM et Gudrun LEDEGEN (dir.), *Corpus de communication médiée par les réseaux : construction, structuration et analyse*, Paris, L'Harmattan, p. 19-35.
- RAPPORT-ENISED (2016), *Étude nationale d'évaluation d'indicateurs socio-économiques et démographiques*, Niamey, Institut national de la statistique (INS : 125-138).
- RODRIGUEZ, Sandra (2016), « "J'aimerais être une antenne". Pratiques et sens de l'engagement à l'ère des cultures en réseaux », *Agora débats/jeunesses*, 73(2) : 61-76.
- ROSEN, Jay (2008), « A most useful definition of citizen journalism », *Pressthink*. [En ligne]. http://archive.pressthink.org/2008/07/14/a_most_useful_d.html. Page consultée le 4 novembre 2018.
- SAKHO JIMBIRA, Mohamed et Hadj Bangali CISSÉ (2018), « L'usage d'Internet dans les classes populaires sénégalaises. Le cas de marabouts, marchands ambulants et femmes de ménage », *Réseaux*, 208-209(2) : 173-193.
- STENGER, Thomas et Alexandre COUTANT (2011), « Ces réseaux numériques dits sociaux », *Hermès*, 59(1) : 9-17.
- STENGER, Thomas et Alexandre COUTANT (2015), « L'appropriation des réseaux socionumériques et les arts de l'encadrer : pour une prise en compte des rapports de force entre utilisateurs et dispositifs », *Systèmes d'information & management*, 20(2) : 89-122.
- TILLY, Charles (1986), *La France contestée de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard.
- TOUATI, Kamel (2008), « Les technologies de l'information et de la communication (TIC) : une chance pour le développement du monde arabe », *Géographie, économie, société*, 10(2) : 263-284.

TUDESQ, André-Jean (1994), « Les technologies de l'information, facteur d'inégalité en Afrique subsaharienne », *Tiers-Monde*, 138 : 391-409. [En ligne]. http://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1994_num_35_138_4883. Page consultée le 18 juillet 2017.

TUDESQ, André-Jean (2002), *L'Afrique parle, l'Afrique écoute*, Paris, Karthala.

NOTES

1. [En ligne]. <http://www.rfi.fr/afrique/20170104-reseaux-sociaux-facebook-tunisie-technologie-connectes-continent-africain-twitter>. Page consultée le 2 novembre 2018.
2. [En ligne]. <http://www.rfi.fr/technologies/20161124-internet-reseaux-sociaux-citoyennete-numerique-afrique>. Page consultée le 2 novembre 2018.
3. [En ligne]. <https://culturesexpressives.fr/doku.php>. Page consultée le 2 novembre 2018.
4. Le parc national du W est situé au sud-ouest du Niger, à 150 km de la capitale, Niamey. Il est conjointement géré par le Niger, le Burkina Faso et le Bénin.
5. « Internet et le mobile sont exemplaires de ce qu'on appelle le user-turn, qui introduit l'utilisateur dans le processus d'innovation. C'est une stratégie de mise en marché qui s'appuie sur la poïétique des usagers, leur créativité. Et c'est pourquoi, ils donnent lieu à des pratiques d'expression de soi » (Allard, 2009 : 63-64).
6. L'article a été publié le 17 mai 2018 par l'un des rares blogueurs nigériens, qui se présente sur son blogue sous plusieurs pseudonymes : Ousmane, Oussou, Illa et Ben Laden. Il regrette le fait que la jeunesse nigérienne s'intéresse peu ou pas à la création de blogues. Lien d'accès à l'article : <http://lesmotsdupeuple.mondoblog.org/billets/technologies-numeriques-sonnent-fin-democratie>. Page consultée le 2 novembre 2018.
7. Banque mondiale, [En ligne]. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/EG.ELC.ACCS.ZS?locations=NE>. Page consultée le 2 novembre 2018.
8. L'étude mesure la pénétration d'Internet, notamment des usages de Facebook, dans tous les pays d'Afrique : <https://www.internetworldstats.com/stats1.htm>. Page consultée le 2 novembre 2018.
9. *labaroun Kassoua* signifie littéralement les nouvelles du marché en langue haoussa.
10. Dans le manuel *Quand l'Afrique réinvente la téléphonie mobile*, Alain Kiyindou explique ceci : « Le Congolais Véron Mankou invente le premier téléphone intelligent africain VMK. De nombreuses applications adaptées aux besoins des populations africaines voient le jour. Le Kenya est un exemple en la matière. Le système cartographique Ushahidi permet le contrôle, par les électeurs eux-mêmes, du processus électoral. Il a été salué par l'Organisation des Nations unies comme un exemple de "e-démocratie" à travers le mobile. Au Ghana, une association a établi dès 2008 des rapports par SMS sur le déroulement des votes. Ces comptes rendus pointent les fraudes (impossibilité de voter, bulletins manquants de candidats...), mais aussi des irrégularités pendant la campagne (harcèlements, illégalité de certaines actions, haine raciale...) et permettent de signaler les problèmes de violence post-électorale, allant des arrestations aux meurtres. Le succès de services d'envoi d'argent, comme Mpesa au Kenya, Orange money ou MTN mobile money en Côte d'Ivoire sont une autre illustration des services déployés grâce aux réseaux mobiles » (2015 : 11-12).
11. Pour mesurer l'effet de l'identité déclarative sur l'identité numérique, Fanny Georges (2009) se base sur les renseignements fournis par les internautes afin de classer les profils utilisateur en deux groupes : les « hyper visibles » et les utilisateurs « cachés ». Elle définit les utilisateurs « cachés » comme des individus qui n'ont rempli aucun champ déclaratif ou un seul, et les utilisateurs « hyper visibles » comme des personnes ayant rempli tous les champs déclaratifs.

12. Nous ne disposons malheureusement pas de corpus issu des interactions sur WhatsApp malgré nos contacts avec des Nigériens utilisateurs dont les téléphones ne disposent pas suffisamment de mémoire pour stocker les données. C'est pourquoi notre analyse se focalise principalement sur Facebook, bien que la population, notamment les ruraux, utilise beaucoup plus WhatsApp : en effet, le réseau WhatsApp permet aux gens d'envoyer ou de partager des messages vocaux dans leurs langues (zarma, haoussa...), ce qui est important pour ces populations qui ne sont pas en mesure de lire ni d'écrire des messages.

13. « La médiativité est donc cette capacité propre de représenter et de placer cette représentation dans une dynamique communicationnelle – qu'un média possède quasi ontologiquement » (Marion, *op. cit.* : 80).

14. Selon Philippe Marion, la médiagénie recouvre la capacité d'un sujet, d'un genre « de se réaliser de manière optimale en choisissant le partenaire médiatique qui leur convient le mieux » (*op. cit.* : 86).

15. Idrissa Hamidou réside en Côte d'Ivoire, mais sur sa fiche d'identité Facebook, il dit résider à Niamey. Cela lui permet de participer numériquement aux organisations de manifestations à Niamey sans être menacé de poursuite ou d'arrestation. Il peut ainsi duper les autorités en simulant sa présence, mais aussi bénéficier de soutiens sur place. Idrissa Hamidou n'est pas le seul *facebooker* à procéder ainsi, d'où parfois la complexité de localisation des cyberactivistes. Il ne publie pas d'articles ni de contenus audiovisuels personnels, mais il copie et partage fréquemment les publications des autres « activistes », notamment celles de Pedro, favorable au parti de l'opposition, le Moden/FA Lumana Africa d'Hama Amadou.

16. C'est à la suite d'un contact avec Idrissa Hamidou que nous avons obtenu cette information.

17. Après sa nomination à la tête de la CENI en avril 2015, Boubé Ibrahim a fait montre de résistance et de fermeté envers l'opposition politique qui l'accuse fréquemment d'être à la solde du pouvoir. Ainsi, face à son refus de démissionner, la jeunesse nigérienne, notamment les internautes, l'a surnommé « Boubé féroce » à cause de son comportement jugé dangereux pour la démocratie.

18. Baba Alpha (34 ans), journaliste vedette à Bonferey, ancien président de la Maison de la presse, est une voix dissidente vis-à-vis des autorités politiques. Pour répondre aux intimidations du régime au regard des journalistes, le 1^{er} juillet 2016, il lance un appel à boycotter l'invitation du président de la République à une cérémonie de rupture de jeûne à laquelle sont conviés les responsables des organes de presse, les organisations socioprofessionnelles des médias et les journalistes. Il s'engage désormais à critiquer le régime sur les réseaux sociaux. Aussitôt, il est accusé par les autorités d'usurpation de nationalité nigérienne. Il a été jugé et condamné le 3 avril 2017 à un an de prison pour « faux et usage de faux ». À sa libération le 4 avril 2018, sur décision du ministère de l'Intérieur, il a été expulsé vers le Mali avec interdiction de séjour au Niger pour raison de « sécurité intérieure de l'État ». Il faut noter que ce journaliste engagé a plus de 4 500 amis et qu'il est suivi par 14 215 personnes sur sa page Facebook.

19. *Guri* est un mot polysémique de la langue haoussa qui signifie « mon ambition », « ce qui me tient à cœur » ou « mon rêve qu'il me faut absolument réaliser ». Le mot est apparu dans l'espace public en 2011 avec la création de la fondation Guri-Vie meilleure, par la première dame du Niger, Aïssata Issoufou.

20. Extrait du journal de la télévision Labari (13 janvier 2016) : <https://www.facebook.com/LabariInfos/?nr>. Page consultée le 17 janvier 2018.

21. RFI, « Appels sur l'actualité » du 28 août 2014 : <http://www.rfi.fr/emission/20140828-2-appels-actualite-niger-affaire-dite-bebes-importes-amadou>. Page consultée le 17 janvier 2018.

22. <http://www.tamtaminfo.com/affaire-hama-amadou-la-cour-de-cassation-offre-une-liberte-a-hama-amadou/>. Page consultée le 17 janvier 2018

23. Voir le site [actuniger.com](https://www.actuniger.com/societe/11429-affaire-traffic-des-bebes-liberte-provisoire-pour-l-opposant-hama-amadou.html) : <https://www.actuniger.com/societe/11429-affaire-traffic-des-bebes-liberte-provisoire-pour-l-opposant-hama-amadou.html>. Page consultée le 17 janvier 2018.

24. <http://www.rfi.fr/hebdo/20150102-niger-ouverture-proces-traffic-bebes-nigeria-hama-amadou>. Page consultée le 1^{er} juin 2018.
25. <http://www.france24.com/fr/20140828-niger-parlement-nigeria-bebes-cameroun-balake-africando-hama-amadou>. Page consultée le 1^{er} juin 2018.
26. <https://www.youtube.com/watch?v=8hxSvYDqE7A&feature=youtu.be>. Page consultée le 1^{er} juin 2018.
27. http://www.bbc.com/afrique/region/2014/08/140823_niger_arrestation. Page consultée le 1^{er} juin 2018.
28. Par exemple, un entretien accordé par Marou Amadou, ministre de la Justice et porte-parole du gouvernement, au journal *Le Républicain* sur le sort d'Hama Amadou quelques jours avant le deuxième tour de l'élection présidentielle a été repris par *Niger-Inter*, un journal électronique nigérien traitant l'actualité sociopolitique nigérienne et internationale. L'interview de Marou Amadou est disponible en ligne : <http://www.nigerinter.com/2016/03/marou-amadou-parle/>. Page consultée le 29 mai 2018.
29. Dans plusieurs de ses titres, l'hebdomadaire *Le Courrier* condamne le président au lieu de l'accusé Hama Amadou. [En ligne]. <http://monkiosk.com/home.php?cat=365>. Page consultée le 3 novembre 2018.
30. Un numéro de l'émission interactive *Appels sur l'actualité* présentée par Juan Gomez a été diffusé le 28 août 2014 sur RFI. L'animateur vedette de la station internationale a demandé aux auditeurs de participer afin de donner leur point de vue sur l'affaire de « bébés achetés » au Nigeria. Lien de l'émission sur le site de RFI : <http://www.rfi.fr/emission/20140828-2-appels-actualite-niger-affaire-dite-bebes-importes-amadou>. Page consultée le 30 mai 2018.
31. Entre le 24 et le 26 janvier 2016, à la suite d'un mouvement de contestation engendré par l'arrestation du leader de l'opposition, l'accès aux réseaux sociaux ainsi que l'envoi de SMS ont été bloqués (RSF, 2016) et des individus ont été interpellés pour avoir diffusé des messages de haine sur ces réseaux. Des activistes de la diaspora ont proféré des insultes contre des responsables politiques soit pour riposter aux affronts, soit en raison du maintien de leur candidat en détention. Les autorités ont pris des dispositions afin de surveiller les *facebookers*, dont les plus influents ont été interpellés par la police. Leurs interpellations ont été suivies et commentées en direct sur les réseaux sociaux. De plus, des « disparitions d'activistes » sur les médias sociaux numériques ont été fréquemment relevées et attribuées à des agents en civil de la cellule anti-terroriste liée à la présidence de la République.
32. Tarka Fadama est un cyberactiviste et fervent défenseur du régime de Mahamadou Issoufou. Habitant à Niamey, il publie régulièrement les activités du gouvernement ainsi que les déplacements et les discours du président de la République sur sa page Facebook. Pendant la campagne présidentielle de 2016, il est devenu populaire sur le réseau social grâce à ses publications très critiques à l'endroit de l'opposition politique. En effet, au-delà de ses 4 974 amis sur Facebook, il est suivi par 9 651 personnes.
33. koaci.com est un site ivoirien consacré à l'actualité sociopolitique de l'Afrique.
34. Pour consulter le texte dans son intégralité : https://www.facebook.com/search/str/LE+TRAFIQUANT+DES+B%C3%89B%C3%89S+ET+L%C3%82CHE+PYROMANE+PENSE+%C3%8ATRE+PLUS+MALIN+QUE+LA+JUSTICE+DU+NIGER+ET+DE+LA+CEDEAO/keywords_search. Page consultée le 3 novembre 2018.
35. En période électorale au Niger, l'autorité de régulation des médias, le CSC, formule des recommandations visant l'équité de traitement des candidats par les chaînes de télévision et de radio, notamment pour l'ensemble des comptes rendus de campagne sur les stations de l'ORTN. Par le biais d'un communiqué largement médiatisé, le CSC a tenté (avec plus ou moins de succès) de convaincre l'opinion publique que l'état du candidat Hama Amadou ne lui permettait pas de participer au débat. Ainsi un publiportage à l'allure d'un long métrage de documentaire sur les

réalisations du gouvernement a-t-il été proposé le mercredi 16 mars 2016, après le journal télévisé de la chaîne nationale (Télé Sahel) à la place du débat.

36. Ville de la région de Tillabéry, située à 180 km de la capitale Niamey.

37. Diallo Abdoulaye, dit « Pedro », soutien du parti de l'opposition Moden/FA Lumana Africa d'Hama Amadou, publie des informations très régulièrement et très fréquemment sur la politique du Niger et partage sur les réseaux les journaux et revues de presse qui évoquent l'actualité politique et des manifestations citoyennes. Sa page Facebook appelée « Pedro Hebdo » consiste à relayer des articles de journaux, des émissions de radio et de télévision privée qui sont favorables à son idéologie. Il diffuse également sur son profil des photos avec des personnalités nigériennes rencontrées aux États-Unis, des appels à la résistance citoyenne ainsi que des messages de sensibilisation à la prudence. Voir la publication du 30 mars 2016 dans laquelle il écrit : « Des centaines d'agents de renseignements généraux (mounafiquiii) ont été envoyés à Niamey et Zinder. Donc évitez de dialoguer avec toute personne qui vous semblerait être suspecte. D'autres se transforment en vendeurs, mendiants, malades mentaux, et surtout protégez bien vos cellulaires pour ne pas être arrachés par ces mêmes agents de renseignements. »

38. Au Niger, de nombreux internautes reprochent souvent aux cyberactivistes de rester à l'étranger pour les inciter à aller sur le terrain sans prendre physiquement part à la contestation, alors que les autres sont réprimés par les forces de l'ordre. Par exemple, dans sa publication du 31 mars 2016 au sein du groupe 15 000 Nigériens sur Facebook, une internaute (Maria Mahaman) s'indigne : « Vraiment y a foutaise quoi, vous êtes en Amérique d'autres en Allemagne, en Libye ou au Soudan et vous appelez les gens qui n'ont pas choisi de quitter leur pays malgré la misère et la chaleur à s'entretuer pr vs faire plaisir, c tro égoïste de votre part. Revenez diriger la révolution [...] même les leaders ils ont des enfants ils n'ont qu'à mettre leurs enfants devant les manifestations comme ça on verra bien. Quelqu'un par égoïsme a déjà évacué sa famille, c vrmt regrettable de prendre les autres comme des moutons et ils n'ont qua se tuer pour que tu aies le pouvoir. » Lien : <https://www.facebook.com/groups/15000nigerien/search/?query=Maria%20Mahaman>. Page consultée le 3 novembre 2018. Selon Granjon, « [l]'usage des technologies de l'Internet à des fins de critique sociale a parfois été dénoncé comme relevant d'un engagement de confort, depuis son salon ou son bureau, faisant l'économie des coûts en termes de temps, de présence, d'investissement, de ressources matérielles, etc., propres au militantisme le plus classique » (2017 : 157). Cette manière de s'engager en restant chez soi ou dans un autre pays, comme c'est le cas ici, est appelée « slacktivism » ou « activisme de fainéant » (*ibid.* : 157). Le concept de slacktivism vient d'Evgeny Morozov (2009) et permet de décrire un activisme en ligne « de bonne conscience » qui n'a aucun effet politique ou social. Il donne à ceux qui participent à des campagnes slacktivistes l'illusion d'avoir une influence significative sur le monde, sans exiger quoi que ce soit de plus que de se joindre à un groupe Facebook (*ibid.*).

39. *Magani douhou* est un adage polysémique en langue haoussa qui signifie littéralement « médicament de l'obscurité ». Il désigne ainsi lumière ou connaissance. Dans ce contexte précis, l'internaute lui attribue une autorité intellectuelle : Hama Amadou l'éclaireur.

40. Au-delà de l'élection présidentielle, c'est la mise en visibilité de causes qui peuvent concerner le quotidien des Nigériens (environnement, éducation, santé, etc.) qui constitue un enjeu de ces prises de parole sur les réseaux sociaux. Ainsi des groupes se constituent-ils pour ramasser les déchets ménagers dans les grandes villes comme Niamey et Zinder et publient des images de leurs activités sur les réseaux sociaux. Voir par exemple la publication d'Aicha Macky, le 7 septembre 2017 : <https://www.facebook.com/photo.php?fbid=1534484553284950&set=pcb.1534471923286213&type=3&theater>. Page consultée le 3 novembre 2018.

RÉSUMÉS

Les auteurs interrogent les pratiques d'appropriation du téléphone portable et des réseaux sociaux numériques au Niger, au regard des enjeux sociopolitiques qu'elles recouvrent à partir d'observations de terrain et d'une analyse de discours des publications recueillies sur le réseau social Facebook à l'occasion des élections présidentielles de 2016. Ils émettent l'hypothèse que l'équipement récent de la population crée les conditions de la mise en visibilité d'une mobilisation citoyenne inédite dans l'histoire du Niger et d'une nouvelle dynamique médiatique au service du changement social dans les pays en voie de développement.

The authors investigate practices related to the appropriation of mobile phones and social networks in Niger and investigate the sociopolitical issues they raise. The study is based on field observations and analysis of Facebook posts gathered during the 2016 presidential election. The authors hypothesize that the recent adoption of these technologies creates unprecedented visibility for the mobilization of Nigerien citizens and a new media dynamic in support of social change in developing countries.

Los autores se cuestionan sobre las prácticas de apropiación del teléfono celular y las redes sociales digitales en Níger, con respecto a los retos sociopolíticos que implican a partir de la observación local y un análisis de discurso de las publicaciones recopiladas en la red social Facebook durante las elecciones presidenciales de 2016. Los autores se plantean la hipótesis que la conexión tecnológica reciente de la población ha creado las condiciones de visibilidad de una movilización ciudadana sin precedentes en la historia de Níger y una nueva dinámica mediática al servicio del cambio social en los países en vías de desarrollo.

INDEX

Mots-clés : téléphone portable, réseaux sociaux numériques, Niger, Facebook, élections présidentielles

Palabras claves : teléfono celular, redes sociales digitales, Niger, Facebook, elecciones presidenciales

Keywords : mobile phones, social networks, Niger, Facebook, presidential election

AUTEURS

IDÉ HAMANI

Idé Hamani est doctorant et membre du laboratoire Éditions, langages, littératures, informatique, arts, didactiques, discours (ELLIADD), Université de Bourgogne-Franche Comté.
Courriel : hamanide@yahoo.fr

SÉVERINE EQUOY HUTIN

Séverine Equoy Hutin est maître de conférences et membre du laboratoire Éditions, langages, littératures, informatique, arts, didactiques, discours (ELLIADD), Université de Bourgogne-Franche Comté. Courriel : severine.equoy-hutin@univ-fcomte.fr